



RAPPORT ANNUEL 2023

Table des matières

1	RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 2024.....	2
1.1	Rapport de gestion du Groupe Encres DUBUIT	2
1.2	Rapport de gestion de la société mère Encres DUBUIT SA	14
1.3	Informations concernant le capital	21
1.4	Filiales et participations :	26
1.5	Conventions règlementées (quatrième résolution à caractère ordinaire de l'Assemblée Générale du 13 juin 2024) .	27
1.6	Facteurs de risques.....	28
1.7	Autres informations.....	31
2.	COMPTES CONSOLIDÉS 2023 (NORMES IFRS).....	33
2.1	État du résultat net et des autres éléments du résultat global de la période	34
2.2	Bilan consolidé.....	36
2.3	Tableau de flux de trésorerie	38
2.4	Variation des capitaux propres consolidés	39
2.5	Annexes des comptes consolidés	40
3.	COMPTES ANNUELS 2023 ET ANNEXES	81
3.1	Les états financiers.....	81
3.2	Annexes des comptes annuels (Exercice clos au 31 décembre 2023).....	86
4.	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	109
4.1	Observations sur l'exercice clos au 31 décembre 2023.....	109
4.2	Le conseil de surveillance.....	109
4.3	Le Directoire au 31 décembre 2023	112
4.4	Le capital social.....	113
4.5	Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire ayant plus de 10% des droits de vote et une société contrôlée	115
4.6	Descriptif du programme de rachat d'actions.....	115
5.	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	117
5.1	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	117
5.2	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	120
5.3	Rapport spécial sur les conventions règlementées	123

1 RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale mixte, conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de commerce et aux stipulations statutaires pour vous rendre compte de l'activité de la société Encres DUBUIT au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice.

Le rapport que nous vous présentons intègre des références aux résultats consolidés, ainsi qu'à l'activité des filiales.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports, toute information quant à la régularité et à la sincérité des comptes annuels et des comptes consolidés qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1.1 Rapport de gestion du Groupe Encres DUBUIT

Le Groupe dont nous décrivons l'activité comprend au 31 décembre 2023, les sociétés Encres DUBUIT SA (France), TINTAS DUBUIT (Espagne), Encres DUBUIT SHANGHAI (Chine), MACHINES DUBUIT BENELUX (Belgique), PUBLIVENOR (Belgique), DUBUIT Shanghai Co (Chine), DUBUIT OF AMERICA (Etats-Unis), DUBUIT INKS VIETNAM (Vietnam) et POLY-INK (France).

Toutes les filiales sont détenues à 100% à l'exception de PUBLIVENOR à hauteur de 96,57%.

Un organigramme décrivant le périmètre de consolidation du Groupe est détaillé en note 26 de l'annexe des comptes consolidés.

Encres DUBUIT développe et distribue des solutions permettant l'impression par sérigraphie, tampographie ou digitale. Ces encres industrielles permettent d'ennoblir les matériaux d'améliorer la fonctionnalité de certaines surfaces (encres conductrices par exemple), d'assurer la traçabilité ou l'identification de produits industriels.

1.1.1 Environnement économique, géopolitique et évolution de la gouvernance

L'année 2023 a été marquée par les évènements suivants :

a) Environnement économique et géopolitique :

L'environnement de marché a conduit à des fluctuations des prix de l'énergie, des matières premières, et des ressources logistiques. Le contexte inflationniste et de hausse des taux d'intérêts a également pesé sur l'activité de nos clients en Europe et en Asie.

L'environnement géopolitique déjà tendu par le conflit Russo-Ukrainien s'est aggravé avec les graves tensions au Proche-Orient, et contribue à une prudence générale dans la consommation qui a pesé sur la croissance.

Le Groupe n'a pas d'activité commerciale en Russie et en Ukraine, et ne détient aucun actif dans ces deux pays. Le chiffre d'affaires réalisé au Moyen Orient n'est pas significatif.

Les effets de la crise sanitaire liée au Covid se sont progressivement atténués en Asie, mais n'ont pas suffi à enrayer la baisse du chiffre d'affaires enregistrée par le Groupe sur ce continent en 2023 qui résulte d'un attentisme général de consommation.

Les opérations du Groupe au Vietnam ont dû être totalement provisionnées en 2023, en dépit de la réorganisation du management et de la reprise d'activité.

b) Évolution de la gouvernance :

L'arrivée de Madame Alexandra Taulin le 4 décembre 2023 en tant que Présidente du Directoire, suivant le départ de Madame Chrystelle Ferrari au terme d'un engagement dans le Groupe depuis 24 ans, marque la volonté de renforcer le groupe sur ses marchés existants et développer de nouvelles opportunités de croissance.

Il est rappelé que Madame Alexandra Taulin, 51 ans, dirige depuis plus de 20 ans des sociétés Française ou Allemande dans le domaine des peintures et des encres.

Après une expérience de direction en Europe, elle a mené à bien en Asie des acquisitions, assuré le démarrage d'usines et permis une croissance régulière du chiffre d'affaires sur le continent asiatique.

Après onze années passées en Chine, elle rejoint les Encres Dubuit où elle s'attachera à restaurer les conditions d'un retour durable à la croissance et la rentabilité.

1.1.2. Compte de résultat consolidé

Le Groupe Encres DUBUIT a réalisé un chiffre d'affaires de 19.936 k€ en baisse de 12,3% par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Chiffre d'Affaires (en milliers d'euros)	2023	En % CA	2022	En % CA	Variation	En % CA
	31 décembre		31 décembre			
Asie	6 235	31,3%	7 215	31,8%	-980	-13,6%
France	7 071	35,5%	7 640	33,6%	-569	-7,4%
Europe	5 531	27,7%	6 616	29,1%	-1 085	-16,4%
Amérique du Nord	711	3,6%	828	3,6%	-117	-14,2%
Afrique, Moyen-Orient	377	1,9%	404	1,8%	-27	-6,7%
Océanie	11	0,1%	20	0,1%	-9	-45,0%
Total Chiffre d'affaires	19 936	100%	22 723	100%	-2 787	-12,3%

À taux de change constants, le chiffre d'affaires pour l'année 2023 s'élève à 20.339 k€ en baisse de 10,5% par rapport à l'exercice précédent.

Activité en France et Europe – 63,2% du chiffre d'affaires du Groupe

À fin décembre 2023, le chiffre d'affaires de la zone s'élève à 12,6 M€ contre 14,3 M€ sur l'exercice précédent, en baisse de 11,6%.

On observe une baisse plus importante en Europe sur la deuxième partie de l'année 2023 : -4,2% au 1^{er} semestre vs -18,2% sur le second semestre.

Beaucoup de nos clients ont anticipé la reprise post covid et d'éventuelles difficultés d'approvisionnement en surstockant en 2022.

Malheureusement, la consommation en 2023 est restée bien en deçà des attentes. Les stocks étant trop importants, nous n'avons pas atteint nos objectifs commerciaux.

Le groupe a également souhaité en 2023 se désengager de certains marchés notamment Textile ce qui a contribué à une diminution du CA.

Activité en Asie – 31,3% du chiffre d'affaires du Groupe

Pour l'année 2023, le chiffre d'affaires réalisé sur la zone s'élève à 6,2 M€ en baisse de 13,6% par rapport à la période précédente.

La baisse est néanmoins beaucoup plus faible sur le second semestre (-8% contre -19% sur la première partie de l'année).

On observe en début 2024 une reprise plus marquée de nos activités en Asie et particulièrement en Chine.

Nous avons en Asie deux sites de production : Vietnam et Chine. La Chine représente 90% de nos ventes.

La reprise post Covid n'a pas eu lieu en Chine. Le gouvernement Chinois a priorisé le nettoyage de certaines activités économiques à risque comme l'immobilier plutôt que de relancer la consommation.

Ce choix a eu pour conséquence de ralentir l'activité économique.

Notre développement au Vietnam a été retardé par le Covid. Nous avons mené un changement de gouvernance courant 2023 afin de pallier ce retard. Nous verrons les premiers résultats en 2024.

Nous avons initié fin 2023 la restructuration de notre force commerciale et R&D en Asie afin de nous permettre de renouer rapidement avec une augmentation de notre chiffre d'affaires.

Activité en Amérique du Nord – 3,6% du chiffre d'affaires du Groupe

Notre CA baisse de 14,2% aux US en 2023. Ces résultats s'expliquent par une faible présence commerciale. Notre politique commerciale en Amérique du Nord devra être redessinée en 2024.

Activité en Afrique / Moyen-Orient – 1,9% du chiffre d'affaires du Groupe

La zone affiche une baisse essentiellement à cause de l'arrêt du textile en 2023.

Activité de la filiale française POLY-INK

Cette société a été acquise en 2021. Son activité principale porte sur l'électronique imprimée, avec des encres conductrices et transparentes réalisées à base de nanomatériaux et de polymères. La réalisation d'encres conductrices performances nécessite un travail de formulation afin d'optimiser l'utilisation des matériaux actifs. Ceci conduit POLY-INK à prendre une dimension R&D significative pour le Groupe.

POLY-INK a réalisé un chiffre d'affaires de 66 k€ et un bénéfice net de 138 k€ en 2023 lié à un abandon de compte courant.

Activité des filiales à l'international :

a) TINTAS DUBUIT (Espagne)

TINTAS DUBUIT mène une activité de commercialisation des produits de la gamme Encres DUBUIT dans sa zone et d'autres marques d'encres textiles pour la péninsule ibérique. La société mène aussi une activité de fabrication de clichés, tampons, et encres pour la tampographie à destination du marché local. Le chiffre d'affaires réalisé a été de 1.903 k€ avec un résultat net de 86 k€ en 2023.

b) MACHINES DUBUIT BENELUX et PUBLIVENOR (Belgique)

DUBUIT Belgique est spécialisée en fabrication d'écrans grand format pour les marchés automobile, textile et graphique. Ils ont aussi une activité de distribution de produits de sérigraphie Encres DUBUIT ou d'autres marques. MACHINES DUBUIT BENELUX n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2023 et une perte de 87 k€ a été constatée sur l'exercice. PUBLIVENOR a réalisé un chiffre d'affaires de 2.194 k€ et une perte de 49 k€ en 2023.

c) DUBUIT SHANGHAI CO (Chine)

DUBUIT SHANGHAI CO est spécialisée en développement et fabrication d'encre de sérigraphie pour le marché chinois. Les marchés spécifiques de cette filiale sont le 3C pour lequel il a été obtenu de nombreuses certifications clients et notamment le RBA niveau Platinium. La filiale a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 4.789 k€ et une perte de 430 k€.

d) DUBUIT INKS VIETNAM (Vietnam)

DUBUIT INKS VIETNAM est un site de production dédié à la fabrication d'encre digitales pour le marché Asiatique. Elle distribue également des encres de sérigraphie pour l'Asie du Sud-Est qui est produite en Chine ou en Europe. La filiale a réalisé un chiffre d'affaires de 336 k€ et une perte de 503 k€ en 2023. Les pertes cumulées de cette filiale ont conduit Encres DUBUIT SA à provisionner la totalité des titres et de la créance détenus en 2023.

e) DUBUIT OF AMERICA (États-Unis)

DUBUIT OF AMERICA est un site de distribution des produits Made in France et de mise à la teinte locale pour le marché américain. Ces principaux clients sont les industries du verre et graphique. La filiale a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 427 k€. Encres DUBUIT SA a consenti un abandon de créance.

Marge brute, Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel du Groupe

(En milliers d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Chiffre d'affaires	19 936	22 723
Marge brute (*)	11 572	13 549
en % du chiffre d'affaires	58,0%	59,6%
Résultat opérationnel courant	-2 241	131
en % du chiffre d'affaires	-11,2%	1%
Résultat opérationnel	-2 215	155
en % du chiffre d'affaires	-11,1%	0,7%
Résultat financier	-151	76
en % du chiffre d'affaires	-0,8%	0,3%
Résultat net avant IS	-2 365	231
en % du chiffre d'affaires	-11,9%	1,0%
Pertes (gains) sur cession d'activité	0	0
Impôt sur les sociétés	129	-403
Résultat net part du Groupe	-2 234	-171
en % du chiffre d'affaires	-11,2%	-0,8%

(*) Chiffre d'affaires - coûts des matières premières consommées

Le **résultat opérationnel** au 31 décembre 2023 est une perte de 2.215 k€ (-11,1% du CA) contre 155 k€ sur la période précédente. Cette perte est due principalement à :

- La baisse du chiffre d'affaires à hauteur de 2,8 M€ sur l'exercice.
- Des charges de personnel s'élevant à 8,1 M€ à comparer à 8,1 M€ à l'exercice précédent pour un chiffre d'affaires en baisse.
- Un niveau de charges externes de 4,1 M€ soit 20,9% du chiffre d'affaires consolidé à comparer à 4,4 M€ soit 19,4% sur l'exercice précédent.
- Une hausse des dotations aux provisions pour risques et charges et actif circulant qui s'élève à 339 k€ à comparer à un montant de 38 k€ à l'exercice précédent.

Résultat financier du Groupe

(En milliers d'euros)	2023	2022	Variation 2023/2022
Produits des placements nets			
Intérêts et charges assimilées	-33	-46	-28,2%
Coût de l'endettement financier net	-33	-46	-28,2%
Produits financiers	51	236	-79,5%
Charges financières	-167	-114	46,8%
Autres produits et charges financières	-116	122	-197,4%
Résultat financier	-152	76	-299,1%

Le résultat financier de l'exercice 2023 est une perte de 151 k€ euros à comparer à un résultat positif de 76 k€ en 2022, qui s'explique principalement par :

- 144 k€ de perte nette de change à comparer à un profit de change de 92 k€ à l'exercice précédent,
- Des frais financiers de 33 k€ en 2023 à comparer à 46 k€ à l'exercice précédent.

Charge d'impôt Groupe

La charge d'impôt sur les sociétés (impôt courant et impôts différés) au titre de l'exercice 2023 est un crédit d'impôt d'un montant de 129 k€ contre une charge d'impôt de 403 k€ à l'exercice précédent.

L'impôt courant correspond à l'impôt sur les sociétés calculé sur DUBUIT SA et sur les entités chinoises (-140,9 k€), espagnole (22,2 k€), Poly-ink (15 k€), Dubuit Benelux (0,2 k€) Dubuit of America (0,3 k€), Publivenor (-0,08 k€) et Vietnam (-11,6 k€).

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part de Groupe au titre de l'exercice 2023 est une perte de 2.234 k€ euros contre une perte de 171 k€ en 2022.

En l'absence d'opération de capital, le bénéfice net par action s'établit à moins 0,71 euro par action contre moins 0,05 euro au titre de 2022.

Actif

(En milliers d'euros)	Notes	2023	2022
		31 décembre	31 décembre
Immobilisations corporelles, matériels et outillages	7	6 796	7 115
Immeubles de placement	8	703	754
Ecarts d'acquisition	9	432	432
Immobilisations incorporelles	9	2 118	2 197
Titres de participation (net)		0	0
Titres mises en équivalence		-	-
Autres actifs financiers	10	98	134
Impôts différés actifs	22	276	137
Autres actifs non courants		19	55
ACTIF NON COURANT		10 443	10 824
Stock, produits et services en cours	11	4 730	5 520
Clients et autres débiteurs	12	4 895	5 370
Impôt courant	12	-	130
Autres actifs courants	12	114	194
Produits dérivés ayant une juste valeur positive		-	-
Actifs destinés à être vendus		-	-
Titres négociables	14	633	421
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	4 089	7 251
ACTIF COURANT		14 461	18 886
TOTAL ACTIF		24 904	29 710

Passif

(En milliers d'euros)	Notes	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Capital souscrit	19	1 256	1 256
Primes d'émission		3 946	3 946
Réserves		16 898	18 022
Réserves de conversion		364	715
Résultat		-2 234	-171
Capitaux propres - Part Groupe		20 231	23 768
Intérêts minoritaires		33	35
Capitaux Propres		20 265	23 804
Emprunts long-terme	15	801	1 225
Impôts différés passifs	22	0	7
Provision pour retraite	20	214	254
Provisions (non courant)	20	132	27
Autres passifs non courants		-	-
Passif non courant		1 148	1 513
Emprunts court-terme	15	403	660
Fournisseurs et autres créditeurs	13	2 945	3 584
Impôt courant	22	4	139
Autres passifs courants	15	124	-
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés		-	-
Provisions (courant)	21	16	11
Passif courant		3 491	4 393
TOTAL PASSIF		24 904	29 710

Les capitaux propres

Les capitaux propres part du Groupe s'élevaient au 31 décembre 2023 à 20.231 k€ (23.768 k€ au 31 décembre 2022).

La variation des capitaux propres part du Groupe au cours de l'exercice 2023 est de moins 3.537 k€ et se répartit comme suit :

- Résultat net part du Groupe pour moins 2.234 k€,
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (variation des écarts de conversion) hors variation de périmètre pour moins 351 k€,
- Variations sur les titres auto-détenus et plan d'attribution d'actions gratuites pour plus 3 k€,
- Distribution de dividende pour 955 k€.

Actifs non courants et immobilisations corporelles

Les actifs non courants (en valeur nette) s'élèvent à 10,2 M€ (contre 10,8 M€ au 31 décembre 2022) et se décomposent ainsi :

- Immobilisations corporelles : 6.796 k€ (7.115 k€ en 2022),
- Immeubles de placement : 703 k€ (754 k€ en 2022),
- Écarts d'acquisition : 432 k€ (idem en 2022),
- Immobilisations incorporelles : 2.118 k€ (2.197 k€ en 2022),
- Immobilisations financières : 98 k€ (132 k€ en 2022),
- Impôts différés actifs : 276 k€ (137 k€ en 2022),
- Autres actifs : 19 k€ (55 k€ en 2022).

Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (clients + stocks + impôt courant + autres actifs courants — fournisseurs — autres passifs courants) au 31 décembre 2023 est un besoin de 6.689 k€ en baisse de 866 k€ par rapport au 31 décembre 2022 (7.555 k€).

Cette baisse s'explique en partie par une diminution des stocks pour 744 k€, une diminution du compte client à hauteur de 354 k€, et une diminution du compte fournisseur à hauteur de 611 k€. La variation est analysée dans la note 24 b) de l'annexe des comptes consolidés.

La génération de trésorerie que représente la diminution du BFR provient tout d'abord de la baisse du chiffre d'affaires.

Endettement financier net

L'endettement financier net – Cf Note 16 de l'annexe des comptes consolidés (dettes financières brutes — trésorerie et équivalent) s'établit au 31 décembre 2023 à moins 3.518 k€ en à comparer à moins 5.786 k€ au 31 décembre 2022.

L'endettement financier net négatif de 3.518 k€ au 31 décembre 2023 se répartit ainsi :

- Disponibilités pour 4.720 k€ (7.668 k€ pour 2022),
- Emprunts à hauteur de 1.204 (1.882 k€ pour 2022) dont 659 k€ auprès des établissements de crédit et 545 k€ en leasing, location de biens et autres dettes financières.
- La variation sur la période des emprunts est de moins 681 k€ et s'analyse ainsi :
 - o Une variation de moins 424 k€ de l'endettement non courant,
 - o Une variation de moins 257 k€ de l'endettement courant.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2023 représentent 148 k€ contre 38 k€ au 31 décembre 2022. Le détail des provisions pour risques et charges est fourni dans la note 21 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net consolidé		-2 234	-172
Quote-part dans le résultat des co-entreprises			
Amortissement et provisions des immobilisations	7 à 10	1 050	1 095
Dotations nettes aux provisions inscrites au passif	20 à 21	72	13
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		12	16
Coût net de l'endettement financier et dividendes reçus		33	46
Charge d'impôt	5	-129	403
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Plus et moins-values sur cessions d'actifs nettes d'IS		-13	-10
Variation des besoins en fonds de roulement	24	728	-1 207
Impôts payés	24	-27	-196
Flux net de la trésorerie d'exploitation		-509	-12
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-75	-216
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7-8	-762	-573
Cessions des immobilisations incorporelles et corporelles		54	4
Acquisitions d'immobilisations financières		-10	-23
Cessions des immobilisations financières		49	10
Incidences des variations de périmètre		0	0
Produits financiers de trésorerie		0	0
Dividendes reçus		0	0
Flux net de la trésorerie d'investissement		-744	-797
Augmentation de capital		0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-955	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
Opérations sur actions propres		-9	-2
Encaissements provenant d'emprunt		40	0
Remboursements d'emprunts	15	-722	-697
Intérêts versés		0	-46
Flux net de la trésorerie de financement		-1 645	-744
Incidences des variations des cours des devises		-73	-52
Variation de trésorerie		-2 954	-1 606
Trésorerie ouverture		7 674	9 279
Trésorerie clôture	14	4 720	7 674

Les flux de trésorerie d'exploitation sont négatifs de 493 k€ en 2023 alors qu'ils étaient négatifs de 12 k€ au 31 décembre 2022, et ce malgré un BFR générateur de trésorerie à hauteur de 977 k€ en 2023 alors qu'il en a consommé pour 1.207 k€ en 2022.

Les flux de trésorerie d'investissement sont négatifs de 744 k€ (négatifs de 797 k€ en 2022) et s'expliquent principalement par l'acquisition d'immobilisations corporelles à hauteur de 762 k€.

Les investissements réalisés par la société mère Encres DUBUIT SA se sont élevés à 682 k€ en 2023 et se décomposent comme suit :

- Logiciels pour 57 k€ permettant notamment la création de fiches de données de sécurité en réponse à une obligation réglementaire,
- Matériel industriel pour 284 k€ (comprenant un banc d'essai pour encres digitales pour 98 k€, un microscope pour 34 k€ et un chariot élévateur pour 17 k€),
- Agencement et installation pour 320 k€ (dont 71 k€ pour la sécurisation physique du site par clôture et portail, et 123 k€ pour l'installation, l'aspiration et la rénovation des paillasses du laboratoire de R&D),
- Autres investissements pour 21 k€.

L'activité de financement a consommé 1.645 k€ de trésorerie en 2023 à comparer à 744 k€ en 2022.

Cette consommation de trésorerie se ventile en :

- Dividendes versés aux actionnaires : 955 k€,
- Remboursements nets d'emprunts : 722 k€,
- Opérations sur actions propres : 9 k€.

La variation des cours des devises a eu un impact négatif de 73 k€ à comparer à un impact négatif de 52 k€ en 2022.

La trésorerie de clôture de l'exercice est ramenée à 4.720 k€ à comparer à 7.674 k€ à l'ouverture.

1.1.5 Évolution du périmètre de consolidation

Depuis la radiation de la société SCREEN MESH le 6 juillet 2022, suite à sa dissolution, aucune variation de périmètre de consolidation n'a été enregistrée.

1.1.6 Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2023

a) Principaux évènements

Les principaux évènements intervenus sur l'exercice 2023 sont rappelés au paragraphe 1.1.1 « Environnement économique, géopolitique et évolution de la gouvernance » du rapport du Directoire à l'Assemblée Générale du 13 juin 2024.

b) Point sur la situation au Brésil

L'historique de la situation au Brésil figure dans le rapport financier annuel 2021.

L'évolution de cette situation au cours de l'exercice 2022 est décrite dans le rapport financier annuel 2022.

Évolution en 2023 et 2024

Le jugement du procès travailliste de l'ancien dirigeant a été rendu en faveur de notre société ; cependant un recours reste encore possible à la date de rédaction de ce rapport (pour mémoire, le litige portait sur 2,9 M réals soit 540 k€).

Au Brésil, dans l'intérêt économique et financier du Groupe, la société gère au mieux ces litiges avec les avocats. Elle réitère le principe du désengagement de la responsabilité du Groupe depuis la cession des filiales brésiliennes et l'état des procédures à ce jour ne permet pas la constitution d'une provision.

Le groupe envisage un possible retour au Brésil via des distributeurs dans la zone.

Éléments d'informations liés à l'exécution des contrats de location :

Les loyers perçus sur les immeubles de placements situés au Brésil s'élèvent à 158 k€ pour l'année 2023.

1.1.7 Perspectives 2024 et événements postérieurs à la clôture

Perspectives 2024 :

Après avoir beaucoup investi dans les secteurs de l'électronique, le groupe se recentre sur des marchés plus traditionnels comme l'emballage et le verre où nous avons des produits UV répondant aux nouvelles exigences qualités et règlementaires du marché Européen.

Notre marque est connue pour les applications de packaging et d'électroménager dans le monde entier. Elle est plus particulièrement présente dans le secteur électronique en Asie, et dans les activités d'étiquetage en Europe. Un de nos deux sites de R&D en France (POLY INK) va se spécialiser sur les innovations à moyen et long terme quand les deux autres sites de R&D (Shanghai et Paris) vont eux se focaliser sur le court terme. Le développement des activités liées au secteur électronique reste quant à lui une priorité pour des marchés à plus long terme en Europe et en Asie.

En plus de la sérigraphie et du digital, nous avons complété ces dernières années notre gamme en développant des encres de tampographie. Un effort commercial va être engagé afin de développer ce marché.

La reprise du marché Chinois et la prise de marchés dans le secteur 3C (Computer, Communication et Consumer Electronics) par notre filiale en Chine présente une perspective de croissance sur 2024.

La priorité 2024 porte sur le développement commercial dans nos zones stratégiques en Europe et en Asie en initiant un plan ambitieux :

- Développement de nouveaux distributeurs et partenaires,
- Positionnement sur des marchés où nous n'étions pas ou peu représentés,
- Embauche de nouvelles ressources commerciales et R&D.

Le Groupe, certifié ISO 9001, prépare le passage de normes 14001 sur l'ensemble de ses sites Asie et Europe et cible l'obtention du label « Prime vert » et EcoVadis.

Évènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture des comptes annuels et la date d'arrêté des comptes par le directoire et l'examen par le Conseil de surveillance.

1.2 Rapport de gestion de la société mère Encres DUBUIT SA

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

1.2.1 Exposé des résultats économiques et financiers d'Encres DUBUIT SA

La société Encres DUBUIT SA dont nous vous demandons d'approuver les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 a réalisé un chiffre d'affaires de 12,1 millions d'euros et une perte de 2,2 millions d'euros.

(En milliers d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Chiffres d'affaires	12 102	13 503	-1 401
Marge brute (*)	6 651	7 664	- 1 013
en % CA	54,96%	56,76%	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-963	88	-1 051
en % CA	-7,96%	0,65%	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 546	-451	-1 096
en % CA	-12,78%	-3,34%	
Résultat financier	-724	1 719	-2 443
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 270	1 268	-3 538
en % CA	-18,76%	9,39%	
Résultat exceptionnel	8	-52	60
RESULTAT NET	-2 174	1 347	-3 520
en % CA	-17,96%	9,97%	

(*) Chiffre d'affaires - coûts des matières premières consommées

Encres DUBUIT développe et distribue des solutions permettant l'impression par sérigraphie, tampographie ou digitale. Ces encres industrielles permettent d'ennoblir les matériaux d'améliorer la fonctionnalité de certaines surfaces (encres conductrices par exemple), d'assurer la traçabilité ou l'identification de produits industriels.

Les ventes 2023 se répartissent à hauteur de 57,7% en France (56,6% en 2022) et à hauteur de 42,3% à l'export (43,4% en 2022).

Le chiffre d'affaires de l'année 2023 diminue de 10,4% par rapport à 2022. La marge brute diminue de 13,2% par rapport à la marge brute de la période précédente et représente près de 55% du chiffre d'affaires 2023 à comparer à 56,8% du chiffre d'affaires 2022.

L'érosion du taux de marge brute est liée pour partie à un mix produit d'autant moins contributif qu'il est impacté par les fluctuations des prix de matières premières liées aux difficultés d'approvisionnement mondiales, les hausses de prix n'ayant pu être répercutées intégralement sur les prix de ventes.

Les reprises sur amortissements et provisions & Transferts de charges s'élèvent à 1.889 k€ en 2023 (dont 1.525 k€ de reprise de provisions sur créances en France et à l'Export) à comparer à 468 k€ en 2022 (dont 291 k€ de reprises de provisions sur créances).

Les charges de personnel s'élèvent à 4.298 k€ en 2023 à comparer à 4.217 k€ en 2022.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations s'élèvent à 474 k€ en 2023 à comparer à 402 k€ en 2022.

Les dotations aux provisions sur actif circulant et pour risques et charges s'élèvent à 565 k€ en 2023 à comparer à 644 k€ en 2022.

Le résultat d'exploitation creuse sa perte à 1.546 k€ (moins 12,78% du chiffre d'affaires) à comparer à une perte de 451 k€ au 31 décembre 2022 (moins 3,34% du chiffre d'affaires).

Le résultat financier présente une perte de 724 k€ au 31 décembre 2023 à comparer à un profit de 1.719 k€ en 2022. La baisse du résultat financier s'analyse principalement ainsi :

- Dividende net perçu des filiales ramené à hauteur de 1.012 k€ (1.618 k€ en 2022),
- Dotations financières aux dépréciations et provisions de 1.715 k€,
- Charges d'intérêts bancaires nettes pour 123,5 k€,
- Un gain net sur les différences de change de 6,9 k€.

Les dotations aux provisions financières de 1,7 M€ s'analysent ainsi :

- 47 k€ de provisions pour dépréciation de titres de la filiale du Vietnam,
- 182 k€ de provisions sur créances de la filiale du Vietnam,
- 54 k€ d'ajustement de provisions sur créance de la filiale Machine Dubuit Benelux,
- 39 k€ de dépréciation d'actions propres,
- 27 k€ d'ajustement de provisions sur compte courant de la filiale Machine Dubuit Benelux,
- 1.362 k€ de provisions sur compte courant de la filiale du Vietnam.

Ainsi le **Résultat courant avant impôts** au 31 décembre 2023 est une perte de 2.270 k€ contre un profit de 1.268 k€ au 31 décembre 2022.

Le **résultat exceptionnel** est positif de 8 k€ comparé à une perte de 52 k€ à fin décembre 2022.

Le **résultat net** du 31 décembre 2023 est une perte de 2.174 k€ contre un bénéfice de 1.347 k€ à l'exercice précédent.

Détail de la structure financière et de l'endettement au 31 décembre 2023 :

(En milliers d'euros)	2023	2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	615	908
Autres dettes financières (y.c. découverts bancaires)	6	40
Dettes financières	621	948
Actions disponibles pour être distribuées	65	65
Disponibilités	1 349	3 684
Instruments de trésorerie	633	421
Disponibilités	2 048	4 170
Endettement financier net (A)	-1 427	-3 221

Capital social	1 256	1 256
Primes d'émission	4 398	4 398
Réserve légale	126	126
Réserves statutaires ou contractuelles	12 454	12 454
Report à nouveau	194	-240
Résultat de l'exercice	-2 174	1 347
Provisions réglementées	8	4
Capitaux propres (B)	16 261	19 344
Ratio d'endettement net (A/B)	-8,8%	-16,7%

1.2.2 Filiales et participations

Tableau récapitulant les différentes filiales de la société :

Société	% de détention
POLY INK - France	100%
MACHINES DUBUIT BENELUX (Belgique)	100%
PUBLIVENOR (Belgique)	96,57%
DUBUIT OF AMERICA (Etats-Unis)	100%
ENCRES DUBUIT SHANGHAI (Chine)	100%
DUBUIT SHANGHAI CO (Chine)	100%
DUBUIT INKS VIETNAM (Vietnam)	100%

Prises de participations ou prises de contrôle dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française : Néant

Cessions de participations : Néant.

Nous vous informons qu'il n'existe aucune participation croisée.

1.2.3 Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement (première et deuxième résolutions à caractère ordinaire)

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023, se soldant par une perte de (2 173 960) euros ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte part du groupe de (2 233 824) euros.

Nous vous demandons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par les articles 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 14 768 euros et l'impôt correspondant (à 25 %), soit 3 692 euros.

1.2.4 Affectation du résultat de l'exercice (troisième résolution à caractère ordinaire)

Lors de l'Assemblée Générale mixte du 13 juin 2024, il vous sera proposé d'affecter l'intégralité de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à (2 173 960) au compte Report à nouveau créditeur de 193 832 euros qui serait ramené à un montant débiteur de (1 980 128) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il vous est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

AU TITRE DE L'EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2020	-	-	-
2021	-	-	-
2022	942 300€* soit 0,30 € par action	-	-

* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau

1.2.5 Situation financière de la société Encres DUBUIT SA

Encres DUBUIT SA dispose d'une trésorerie de 2.048 k€. Ce montant intègre des placements de trésorerie sur des comptes à terme pour 633 k€ et des actions Encres DUBUIT destinées à l'attribution gratuite pour un montant net de dépréciation de 65 k€. Le solde de la dette financière pour l'exercice 2023 s'élève à 621 k€. Il correspond principalement :

- Au solde de l'emprunt souscrit pour le financement des installations liées à la mise en service d'un atelier de production dédié à l'activité inkjet pour 21 k€,
- Au solde du Prêt Garanti par l'État (PGE) pour 592 k€,
- Autres dettes financières (dépôts, intérêts à payer) pour 8 k€.

1.2.6 Délais de paiement fournisseurs et clients

Articles L441-14 et D. 441-6 du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Articles L441-14 et D. 441-6 du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Nombres de factures concernées	264				95	884					267
Montant total des factures concernées TTC	825	115	8	11	64	1 570	333	84	89	259	
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		1,46%	0,10%	0,14%	0,81%	0,00%					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							2,75%	0,69%	0,74%	2,14%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues											
Montant total des factures exclues											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : négociés avec chaque fournisseur - Délais légaux : 45 jours fin de mois					- Délais contractuels : alloués en fonction de la cotation du client - Délais légaux : 45 jours fin de mois					

1.2.7 Activité en matière de recherche et de développement

Encres DUBUIT SA consacre plus de 10% de son chiffre d'affaires à l'activité de recherche et d'innovation. Le laboratoire de recherche et développement est installé en France sur le site de production de Mitry Mory (77). Il pilote et coordonne les équipes de recherche présentes au siège et dans les filiales. Le département de recherche et développement a été renforcé avec l'acquisition de POLY INK basé à Grenoble.

Aujourd'hui, l'équipe composée d'une douzaine de personnes oriente plus particulièrement ses efforts sur l'électronique (smartphones, lunettes pour réalité virtuelle, par exemple), notamment sur les encres conductrices.

Le Groupe maintient le niveau nécessaire d'innovation pour les marchés de l'emballage (en verre, en plastique), de l'automobile, de l'étiquetage

1.2.8 Établissements existants

La Société dispose d'établissements secondaires dans les villes suivantes :

- Lille,
- Lyon,
- Noisy.

1.2.9 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

AU TITRE DE L'EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2020	-	-	-
2021	-	-	-
2022	942 300€* Soit 0,30 € par action	-	-

* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau

1.2.10 Perspectives

Pour 2024, Encres DUBUIT va continuer à faire face dans un contexte économique international perturbé et aux conséquences de l'inflation qui engendreront :

- Des tensions / pénuries sur les approvisionnements de matières premières,
- Des hausses des prix de l'énergie, des coûts de transport.

Encres DUBUIT reste vigilant quant aux effets inflationnistes sur ses marges et met en place des mesures correctives pour

limiter l'impact sur le résultat.

Le Groupe, certifié ISO 9001, prépare le passage de normes 14001 sur ses sites en France et cible l'obtention du label « Prime vert » et EcoVadis.

Encres DUBUIT négocie actuellement plusieurs contrats de partenariats avec plusieurs grands groupes industriels afin de se positionner sur des solutions technologiques à valeur ajoutée.

L'année 2024 est celle du lancement d'une politique RSE avec comme objectif notamment de préparer le Groupe aux enjeux environnementaux. Le Groupe souhaite que l'ensemble de ses développements et de ses choix d'investissement se fasse dans le respect de l'environnement, la préservation des ressources et la prise en compte des hommes et des femmes en contact avec ses produits et services.

1.2.11 Opérations sur titres réalisés par les dirigeants

À la connaissance de la Société, il n'y a eu aucune opération réalisée sur les titres par les dirigeants au cours de l'exercice écoulé.

1.2.12 Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance

Le Directoire a examiné la situation des membres du Conseil de surveillance et constate que deux mandats arrivent à expiration : ceux de MM. Pascal QUIRY et Kha DINH.

1.2.13 Les commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet SEC 3

Renouvelé par l'Assemblée Générale du 14 juin 2023

Expiration du mandat : Assemblée Générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

Société B&A Audit

Renouvelé par l'Assemblée Générale du 14 juin 2023

Expiration du mandat : Assemblée Générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

1.3 Informations concernant le capital

1.3.1. Capital de la société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2023, à la connaissance de la Société plus de 2% du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales (hors auto-détention).

	Personne détenant plus de :	DUBUIT INTERNATIONAL SARL (*)	Famille DUBUIT (**)	Sous total DUBUIT	EXIMIUM
31/12/22	% du capital	40,24%	21,21%	61,45%	7,07%
	% des droits de votes	50,15%	26,22%	76,37%	4,37%
31/12/23	% du capital	40,24%	20,63%	60,87%	7,07%
	% des droits de votes	49,68%	26,09%	75,77%	4,37%

(*) Société contrôlée par M. DUBUIT et ses enfants étant précisé que chacun des 3 enfants détient la nue-propriété de près de 1/3 de capital de cette société et que M. DUBUIT en détient l'usufruit.

Le droit de vote appartient au nu propriétaire pour toutes les décisions sauf l'affectation du résultat

(**) Dont M. Jean-Louis DUBUIT qui détient en son nom 14,38 % du capital et 17,75% de droits de vote au 31 décembre 2023.

Déclaration de franchissement de seuils :

Au cours de l'exercice 2023

Néant

Au cours de l'exercice 2022

Néant

1.3.2. Actionnariat de la société

Au 31 décembre 2023, la part du capital détenue par les salariés au sens de l'article L.225-102 du Code de Commerce représente, à la connaissance de la société 1,94% du capital.

Nous vous informons qu'aucune fraction du capital de la société n'était détenue au 31 décembre 2023 par des salariés de l'entreprise ou des sociétés liées dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise et dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise.

1.3.3. Programme de rachat d'actions

○ Le programme de rachats d'actions

Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions détenu par la société Encres DUBUIT dans le cadre du programme de rachat d'actions est de 101 224 titres répartis ainsi :

- 82 121 actions détenues directement par la société Encres DUBUIT pour une valeur de 307 427 euros,
- 1 603 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès de la société de bourse Gilbert Dupont pour une valeur de 5 113 euros,
- Et 17 500 actions affectées à deux nouveaux plans d'attribution gratuites d'actions pour une valeur de 65 328 euros.

La valeur évaluée au cours du 31 décembre 2023 s'élève à 377 868 euros.

Les actions auto-détenues par la société n'ont pas fait l'objet de réallocation au cours de l'exercice 2023.

○ Bilan du contrat de liquidité

Bilan annuel 2023 du contrat de liquidité signé avec la société de bourse Gilbert DUPONT :

- Nombre d'actions achetées : 14 899 titres
- Cours moyen d'achat : 3,6566 € soit un montant total de 54 479,68 euros
- Nombre d'actions vendues : 14 959 titres
- Cours moyen de vente : 3,7113 € soit un montant total de 55 517,34 euros

Au 29 décembre 2023, la Société détient 1 603 titres au travers du contrat de liquidité représentant 0,051% du capital de la société à une valeur nominale de 0,40 € et à un cours fin d'année de 3,24 € par action.

Au cours de l'exercice 2023, les seuls achats ventes d'actions auto détenues ont eu lieu dans le cadre du contrat de liquidité. Les frais de négociation se sont élevés à 0 euro.

1.3.4. Proposition de renouveler l'autorisation concernant la mise en œuvre du programme de rachat d'actions (neuvième résolution à caractère ordinaire soumise à l'Assemblée générale mixte du 13 juin 2024)

Nous vous proposons, aux termes de la septième résolution, de conférer au Directoire, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite d'un nombre maximal d'actions ne pouvant représenter plus de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 14 juin 2023 dans sa septième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ENCRES DUBUIT par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,

- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe,
- D'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe (en ce compris les groupements d'intérêt économique et sociétés liées) ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe (en ce compris les groupements d'intérêt économique et sociétés liées),
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- De procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par l'assemblée générale extraordinaire.

Ces achats d'actions pourraient être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire apprécierait.

La société se réserverait le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 8 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 2 512 800 euros.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

1.3.5. Délégations et Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions existante et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ ou certains mandataires sociaux (dixième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée générale du 13 juin 2024)

Il vous est demandé de renouveler l'autorisation d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié de la société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liées et/ou certains mandataires sociaux.

Ainsi, nous vous proposons d'autoriser le Directoire, pour une durée de trente-huit mois à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution gratuite d'actions nouvelles résultant d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices, ou d'actions existantes.

Les bénéficiaires de ces attributions pourraient être :

- 1.3.5.1. des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce
- 1.3.5.2. et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourrait dépasser 7 % du capital social existant au jour de l'Assemblée.

A ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal de l'augmentation de capital nécessaire pour préserver les droits des bénéficiaires d'attributions gratuites d'actions en cas d'opérations sur le capital de la Société pendant la période d'acquisition.

L'attribution des actions aux bénéficiaires serait définitive au terme d'une période d'acquisition dont la durée serait fixée par le Directoire, celle-ci ne pouvant être inférieure à un an.

Les bénéficiaires devraient, le cas échéant, conserver ces actions pendant une durée, fixée par le Directoire, au moins égale à celle nécessaire pour que la durée cumulée des périodes d'acquisition et, le cas échéant, de conservation ne puisse être inférieure à deux ans.

Par exception, l'attribution définitive interviendrait avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

La présente autorisation emporterait de plein droit renonciation à votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Ainsi, le Directoire disposerait, de tous pouvoirs pour fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution définitive des actions ; déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux ; le cas échéant, constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer, décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélatives à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement, procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution, déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant la période d'acquisition et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires ; et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

Cette autorisation priverait d'effet, au jour de l'Assemblée, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute délégation/autorisation antérieure ayant le même objet.

1.3.6. Délégation de compétence en vue d'émettre des BSA, BSAANE et/ou BSAAR avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (onzième résolution à caractère extraordinaire soumise à l'Assemblée générale mixte du 13 juin 2024)

Le Directoire souhaite pouvoir disposer des délégations nécessaires pour procéder, s'il le juge utile, à toutes émissions qui pourraient s'avérer nécessaires dans le cadre du développement des activités de la société.

C'est la raison pour laquelle il vous est demandé de renouveler la délégation financière en matière d'émission de BSA, BSAANE et/ou BSAAR avec suppression du droit préférentiel de souscription arrivant à échéance. La délégation de compétence de cette nature arrive à échéance cette année et n'a pas été utilisée.

Il vous est proposé de bien vouloir consentir une nouvelle délégation de compétence au Directoire, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de procéder à l'émission de BSA, BSAANE et/ou BSAAR au profit d'une catégorie de personnes et ce afin de permettre à certains salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une société du groupe d'être intéressés à l'évolution du cours de l'action, à condition d'accepter de prendre un risque en souscrivant le bon.

Cette délégation présenterait les caractéristiques suivantes :

Elle permettrait de procéder à l'émission :

- de bons de souscription d'actions (BSA),
- de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE),

- de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR).

Les BSA, BSAANE et/ou BSAAR pourraient être émis en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques déterminées par le Directoire, tant en France qu'à l'étranger, et donnerait droit de souscrire et/ou d'acheter à des actions ENCREs DUBUIT à un prix fixé par le Directoire lors de la décision d'émission selon les modalités de fixation du prix définies ci-après.

Le prix de souscription et/ou d'acquisition des actions auxquelles donneraient droit les bons serait au moins égal, à la moyenne des cours de clôture de l'action ENCREs DUBUIT aux 20 séances de bourse précédant sa fixation déduction faite de l'éventuel prix d'émission du bon.

Dans cette optique, nous vous proposons de décider la suppression de votre droit préférentiel de souscription aux BSA, BSAANE, BSAAR à émettre au profit de la catégorie de personnes suivante : les dirigeants mandataires, sociaux ou non et cadres salariés de la Société et/ou des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Le montant nominal global des actions auxquels les bons émis en vertu de la présente délégation sont susceptibles de donner droit ne pourrait être supérieur à 150 000 euros.

A ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal de l'augmentation de capital nécessaire pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres modalités de préservation, les droits des titulaires de droits ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la société. Ce plafond serait indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée.

Cette délégation emporterait renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions de la société susceptibles d'être émises sur exercice des bons au profit des titulaires de BSA, BSAANE et/ou BSAAR.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Directoire pourra utiliser les facultés suivantes :

- limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, le cas échéant dans les limites prévues par la réglementation,
- répartir librement, au sein de la catégorie de personnes ci-dessus définie, tout ou partie des BSA, BSAANE et/ou BSAAR non souscrits.

À cet égard, le Directoire aurait tous les pouvoirs nécessaires, dans les conditions fixées par la loi et prévues ci-dessus, pour procéder aux émissions de BSA, BSAANE et/ou BSAAR.

Cette délégation priverait d'effet, au jour de l'Assemblée, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Il est précisé que chacun des membres du Directoire s'abstiendra de participer au vote de la résolution afin de ne pas peser sur le sens du vote de la présente résolution.

1.3.7. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un PEE (douzième résolution à caractère extraordinaire soumise à l'Assemblée générale mixte du 13 juin 2024)

Nous soumettons à votre vote la présente résolution, afin d'être en conformité avec les dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, aux termes duquel l'Assemblée Générale Extraordinaire étant appelée sur des délégations susceptibles de générer immédiatement ou à terme des augmentations de capital en numéraire, elle doit également statuer sur une délégation au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise.

Dans le cadre de cette délégation, il vous est proposé de déléguer au Directoire, votre compétence à l'effet, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise ou de groupe établis par la Société et/ou les entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce et de l'article L. 3344-1 du Code du travail.

En application des dispositions de l'article L. 3332-21 du Code du travail, le Directoire pourrait prévoir l'attribution aux bénéficiaires, à titre gratuit, d'actions à émettre ou déjà émises ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société à émettre ou déjà émis, au titre (i) de l'abondement qui pourrait être versé en application des règlements de plans d'épargne entreprise ou de groupe, et/ou (ii), le cas échéant, de la décote.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale supprimerait le droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations de capital qui pourraient être réalisées par utilisation de la délégation serait de 3% du montant du capital social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital. A ce montant s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal de l'augmentation de capital nécessaire pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres modalités de préservation, les droits des titulaires de droits ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.

Cette délégation aurait une durée de vingt-six mois.

Il est précisé que, le prix des actions à souscrire serait déterminé conformément aux méthodes indiquées à l'article L. 3332-20 du Code du travail. Le Directoire aurait tous pouvoirs pour procéder aux évaluations à faire afin d'arrêter, à chaque exercice sous le contrôle des commissaires aux comptes, le prix de souscription. Il aurait également tous pouvoirs pour, dans la limite de l'avantage fixé par la loi, attribuer gratuitement des actions de la société ou d'autres titres donnant accès au capital et déterminer le nombre et la valeur des titres qui seraient ainsi attribués.

Le Directoire pourrait ou non mettre en œuvre la présente délégation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

Cette délégation priverait d'effet, au jour de l'Assemblée, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute délégation antérieure ayant le même objet.

1.4 Filiales et participations :

Le groupe Encres DUBUIT propose une offre globale dédiée aux clients du marché de l'impression sérigraphique et numérique à savoir :

- Une offre prépresse de création d'écrans au travers des sites de tensions d'écrans situés en France et en Belgique,
- La fabrication d'encres au sein de quatre sites de production (France, Espagne, Chine, Vietnam),
- Chaque site est responsable de la conception et de la réalisation des encres formulées pour le marché de l'impression sérigraphique,
- La commercialisation d'accessoires nécessaires à la clientèle.

Les sites de productions sont aussi des sites de commercialisation.

Les chiffres d'affaires et résultats des filiales comprises dans le périmètre de consolidation, sont mentionnés dans notre annexe comptable et sont repris ci-dessous :

Filiales et sous filiales	Activités	déc.-23	12 mois	déc.-22	12 mois
		CA (*)	Résultat net (*)	CA (*)	Résultat net (*)
Encres DUBUIT (France)	Site production et de commercialisation	12 102	-2 174	13 503	1 347
Tintas DUBUIT (Espagne)	Site production et de commercialisation	1 903	86	1 769	86
Encres Dubuit Shanghai (Chine)	Site détenu par Dubuit Shanghai Co	0	-1	0	-1
Dubuit Shanghai Co (Chine)	Site production et de commercialisation	4 789	-430	6 495	464
DUBUIT Benelux (Belgique)	Holding	0	-87	0	-28
PUBLIVENOR (Belgique)	Site de commercialisation et de tension d'écrans	2 186	-49	2 205	-4
DUBUIT of America (Etats-Unis)	Site de commercialisation et de ventes d'équipements de sérigraphie	427	1 444	405	-129
DUBUIT INKS VIETNAM	Site production et de commercialisation	336	-503	53	-489
POLY-INK	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	66	138	70	14

(*) Données exprimées en milliers d'euros et extraites des comptes sociaux non retraitées des opérations intragroupe

1.5 Conventions règlementées (quatrième résolution à caractère ordinaire de l'Assemblée Générale du 13 juin 2024)

À titre préalable, nous vous rappelons que seules les conventions nouvelles conclues au cours du dernier exercice clos et au début de l'exercice en cours sont soumises à la présente Assemblée.

Nous vous demandons, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes, de prendre acte de l'absence de conventions nouvelles, conclues au cours du dernier exercice et début 2024, visées à L.225-86 et suivants du Code de commerce.

Aucune nouvelle convention n'a fait l'objet d'une autorisation sur l'année écoulée et les premiers mois de 2024.

Les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice sont les suivantes :

- Convention conclue avec la SARL DUBUIT International, relative à une sous-location prenant effet le 1^{er} janvier 1996 au profit de la SARL DUBUIT International ;
- Convention de la trésorerie conclue avec la SARL DUBUIT International dans un souci de rationalisation et d'optimisation de la trésorerie ;
- Bail commercial avec la société SCI DUBUIT pour la location d'un bureau d'une surface de 27m2 situé au 10/12 rue

de Ballon à Noisy le Grand, en remplacement du précédent bail signé avec la Sas Machines DUBUIT dans le cadre de l'hébergement de la partie tensions écrans ; La signature de baux commerciaux avec les SCI CFD et JFL pour la location de locaux industriels d'une superficie de 446m² hors mezzanine pour la SCI CFD (Lyon) et 358m² hors mezzanine pour la SCI JFL (Lille) destinés à la tension des écrans de sérigraphie et situés respectivement à Chassieu et à Lille ;

- Contrat de prestations administratives et comptables avec la société DUBUIT International (refacturation de prestations comptables par Encres DUBUIT) ;
- Un contrat de prestations d'assistance administratives, comptables (*assistance aux travaux de consolidation et contrôle de gestion*) avec la société DUBUIT International, facturé avec une marge de 5%.

Le conseil a examiné ces conventions, leurs conditions financières et l'intérêt pour la Société d'en bénéficier, et a pris acte que ces conventions répondent toujours aux critères qui l'avait conduit à les autoriser initialement.

1.6 Facteurs de risques

1.6.1. Risques juridiques (liés aux réglementations)

L'activité fait l'objet d'un environnement réglementaire complexe et varié que ce soit au niveau national ou bien mondial. Ainsi, le site français de Mitry Mory est soumis dans le cadre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement à des déclarations d'exploitation réalisées auprès des autorités publiques nationales. Il en est de même pour les sites étrangers auprès d'organismes locaux.

Les équipes opérationnelles des divisions procèdent à une veille réglementaire, dont l'une des finalités est d'anticiper les évolutions réglementaires selon les prescriptions/ recommandations en particulier les normes ISO. À ce jour les deux sites de production du Groupe (France et Chine) sont certifiés ISO 9001.

Par ailleurs l'activité de fabrication d'encre relevant de la chimie est soumise au règlement REACH qui impose un système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques nécessitant une vigilance particulière quant à la nature des substances et leur effet sur la santé et l'environnement.

Du fait du développement de ses activités en France et à l'international, le Groupe s'expose à des réglementations diverses, notamment en matière fiscale et sociale. Afin de maîtriser les différentes législations et se conformer aux règles en vigueur le Groupe a recours à des conseillers juridiques en droit fiscal, social et des sociétés.

Tout changement de réglementation est susceptible d'avoir un impact significatif sur les activités du Groupe, d'augmenter ses coûts et d'affecter le niveau de demandes de ses clients et de ses fournisseurs.

Le Groupe estime qu'au cours des douze derniers mois, les différentes procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage ayant été engagées à l'encontre de la Société ou de ses filiales n'auront pas d'effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe et a procédé aux provisions considérées comme adéquates dans les comptes annuels. Les directions financières de chaque pôle ont la charge de l'anticipation de la gestion des litiges.

1.6.2. Risques industriels environnementaux

L'activités de production d'encre de sérigraphie et d'encre numériques ne nécessite pas d'installations industrielles à très haut risque.

Néanmoins les activités du Groupe font usage de substances ou de processus industriels qui peuvent présenter des risques sanitaires, d'incendie ou d'explosion, d'émission ou de rejets au cours des différentes phases de processus pouvant porter

atteinte aux hommes, aux biens ou à l'environnement.

La sécurité des collaborateurs et des équipements ainsi que la protection de l'environnement sont une préoccupation permanente du Groupe qui va au-delà des mesures prescrites par les lois et réglementations en vigueur dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Pour faire face à ces risques, outre de nombreuses initiatives locales menées par les équipes de directions des sites, Encres DUBUIT a mis en œuvre un dispositif de maîtrise combinant, une politique d'assurance couvrant les dommages aux biens, aux personnes, les pertes d'exploitation et sa responsabilité civile, ainsi que des processus et procédures de contrôle visant à limiter leurs impacts potentiels (système anti-incendie, de détection et de protection, bassins de rétention des écoulements accidentels ...)

Afin d'assurer une protection maximale des sites et leur pérennité, les prestations des assureurs du Groupe intègrent notamment les différents volets suivants : aide à la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques (rédaction de cahiers des charges, procédures etc.), suivi des évolutions des sites (intégration en amont des spécifications techniques de prévention et de protection lors des projets de construction ou d'extension de sites), aide à la mise en œuvre des recommandations sur les sites et réponses aux questions techniques des sites.

La mise en place de garanties financières est calculée en fonction des [coûts d'opération et de la dimension des sites pour couvrir les risques] (par exemple). Les employés sont spécifiquement formés pour éviter les incidents industriels ou la pollution. Des plans d'intervention d'urgence et de coordination ont été mis en place avec les services de secours locaux en cas d'accident ou de pollution industrielle.

Un plan de redémarrage a été mis en place début 2024 afin de garantir à nos clients une continuité sur les autres sites en cas d'incapacité d'une de nos unités de production.

Par ailleurs, le Groupe a fait le choix de sites industriels à taille humaine évitant une trop forte concentration de collaborateurs et de lignes de production sur un même site. Cette politique industrielle permet une maîtrise relative du risque industriel et environnemental. Depuis sa création, le Groupe a eu à faire face à seulement un incident majeur : l'incendie de l'usine de Mitry Mory (France) en 2008.

1.6.3. Risques de crédit

Le Groupe présent sur les marchés de la sérigraphie, de la tampographie et du digital s'adresse à une clientèle variée, qui regroupe des imprimeurs, des distributeurs et des références mondiales et prestigieuses, acteurs majeurs mondiaux dans leurs domaines.

Le Groupe veille à maintenir une diversification de sa clientèle de façon à contenir le risque de concentration sur un nombre restreint de clients.

L'encours client du Groupe s'élève au 31 décembre 2023 à 4,9 M€ (5,4 M€ en 2022).

Les relations commerciales avec les clients du Groupe sont pluriannuelles et durables. Celles-ci s'inscrivent dans des partenariats de longue durée. Les délais de règlement contractuels sont validés par les Directions financières de chaque pôle selon les règles en vigueur dans chaque pays. Mensuellement, ils sont suivis et analysés par la Direction financière du pôle qui contacte les équipes commerciales et financières locales dès qu'un retard de paiement inattendu survient. Au titre de l'exercice 2023, le Groupe n'a connu aucune défaillance majeure.

1.6.4. Risques opérationnels

Risques liés à la conjoncture économique : Dépendance vis-à-vis du marché de la sérigraphie.

L'activité du Groupe est liée au développement des acteurs de premier ordre des marchés de l'impression sérigraphique sur lequel le Groupe opère. Le marché est particulièrement sensible à l'évolution des usages et des modes applicatifs. Dans ce contexte une évolution défavorable des activités de Recherche et Développement de nos clients entraîne un moindre renouvellement de nos débouchés applicatifs et induit une baisse de notre activité. Afin de diminuer l'impact de ces risques liés à la conjoncture économique, le Groupe a mis l'accent sur le développement de ses marchés, de ses géographies et de ses technologies diversifiant ainsi ses activités.

Risques liés à la concurrence

Les différentes activités du Groupe sont concurrentielles compte tenu des caractéristiques des clients servis, en majorité en B2B. Au niveau local et international, le Groupe est en compétition avec de nombreux autres Groupes internationaux majeurs ou acteurs locaux de tailles diverses. Si le Groupe ne parvenait pas à se démarquer par la qualité de son offre, son innovation et la valeur ajoutée proposée à ses clients, son chiffre d'affaires et sa rentabilité pourraient en être affectés. Toutefois, le Groupe mène une R&D active pour affirmer les avantages concurrentiels de ses produits, et intensifie sa présence commerciale sur ses marchés avec un effort particulier mené dès 2024.

Risques matières

Les matières premières utilisées pour la production d'encre pour la sérigraphie connaissent des fluctuations et des volatilités importantes. Certaines matières premières utilisées suivent le cours du pétrole. Le groupe est donc exposé aux variations du prix du pétrole. Ce risque n'est pas couvert.

1.6.5. Risques de marché et sur instruments financiers

Les risques de change, de taux, de liquidité, sur actions et autres instruments financiers sont décrits en note 17 de l'annexe des comptes consolidés 2023. Les instruments financiers sont simples.

1.6.6. Risques liés aux épidémies

Dans le contexte sanitaire mondial et européen, la survenance d'une épidémie ou la crainte que celle-ci puisse se produire, sont susceptibles d'avoir un effet négatif sur les activités opérationnelles du Groupe, ses projets, et avoir un impact sur sa structure financière.

L'ancienne pandémie de coronavirus a eu pour conséquence, outre les aspects humains, la fermeture totale ou partielle de certaines zones d'activité, entraînant des modifications dans les niveaux de production, de consommation, de transports et déplacements habituels, dans différents pays où le groupe est implanté.

L'évolution de la situation liée à la pandémie de Coronavirus a fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui a mis en œuvre les mesures appropriées pour prévenir la contamination de ses salariés et clients et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats notamment en termes de risque d'insolvabilité clients et d'inactivité des collaborateurs.

Les effets de la pandémie de Coronavirus se sont estompés en 2023, mais le Groupe reste vigilant sur le risque lié aux épidémies.

1.6.7. Risques liés aux conflits géopolitiques

Ces risques sont évoqués au point 1.1.1 Environnement économique, géopolitique et évolution de la gouvernance du présent Rapport de Gestion.

1.7 Autres informations

Annexe 1 – tableau des résultats des cinq derniers exercices

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	1.256.400	1.256.400	1.256.400	1.256.400	1.256.400
Nbre d'actions ordinaire	3.141.000	3.141.000	3.141.000	3.141.000	3.141.000
Nbre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires (HT)	14 029 462	10 440 838	11 203 181	13 503 130	12 102 018
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	-697 138	-910 611	274 339	1 829 316	-1 172 330
Impôt sur les bénéfices	-137 297	-131 982	-162 567	-129 947	-87 770
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	-559 841	-778 629	436 907	1 959 262	-1 084 560
Montant des bénéfices distribués	néant	néant	néant	942.300	néant
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	-0,1782	-0,2479	0,1391	0,6238	-0,3453
Résultat après impôts amortissements et provisions	-0,0574	-0,4958	0,1276	0,4287	-0,6921
Dividende attribué	0,00	0,00	0,00	0,30	néant
Personnel					
Effectif moyen des salariés	74	73	72	73	74
Montant de la masse salariale	3 054 678	2 900 750	2 860 799	2 977 888	2 974 404
Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 288 743	1 390 769	1 405 802	1 239 195	1 323 427

Annexe 2 – Inventaire des valeurs mobilières de placements détenues en portefeuille

Nombre	Nature	%	Société	Valeur brute
1 200	Actions	100%	TINTAS DUBUIT (Espagne)	954 512 €
n/a	Actions	100%	DUBUIT SHANGHAI CO LTD (Chine)	1 839 226 €
6 613	Actions	100%	DUBUIT BENELUX	959 735 €
701 525	Actions	100%	DUBUIT OF AMERICA	379 600 €
n/a	Actions	100%	DUBUIT VIETNAM INKS	46 500 €
13 053	Actions	100%	POLY INK	153 882 €
1 603	Actions Encres DUBUIT (contrat de liquidité)			5 113 €
82 121	Actions Encres DUBUIT détenues en propre			307 427 €
	Placement comptes à terme			633 479 €
	SICAV de trésorerie			n/a
17 500	Actions destinées à attribution			65 328 €

2. COMPTES CONSOLIDÉS 2023 (NORMES IFRS)

Exercice clos au 31 décembre 2023

Encres DUBUIT est une Société Anonyme de droit français, située à Mitry Mory (Seine et Marne).

En parallèle, Encres DUBUIT S.A. exerce une fonction de holding et de coordination stratégique d'une part et, scientifique, industrielle et marketing du Groupe Encres DUBUIT dans le monde d'autre part.

Les filiales développent l'activité du Groupe dans leur pays ou zone d'implantation. À ce titre, elles fabriquent localement (Chine, Espagne, Vietnam) ou importent les produits fabriqués en France pour les commercialiser sur leurs marchés.

Le Groupe Encres DUBUIT opère sur un secteur opérationnel unique : la commercialisation de produits pour le marché de l'impression sérigraphique et digitale.

Les actions de la société Encres DUBUIT sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR0004030708, ALDUB) depuis le 11 décembre 2017. Le numéro LEI du Groupe Encres DUBUIT est 969500YH3R5STMGZ6S50.

Les comptes détaillés dans ce chapitre présentent les résultats du Groupe Encres DUBUIT dans leur intégralité, toutes filiales confondues.

Les comptes annuels consolidés ont été arrêtés par le Directoire du 25 avril 2024 et examinés par le Conseil de Surveillance du 25 avril 2024.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés a été intégré au présent rapport annuel. L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2.1 État du résultat net et des autres éléments du résultat global de la période

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Chiffre d'affaires	25	19 936	22 723
Coûts des biens et services vendus		-8 364	-9 174
Production immobilisée		-	-
Autres achats et charges externes		-4 150	-4 402
Charges de personnel		-8 058	-8 079
Impôts, taxes et versements assimilés		-327	-298
Dotations aux amortissements et aux provisions		-1 480	-1 125
Autres produits et charges d'exploitation		201	485
Résultat opérationnel courant	3	-2 241	131
Autres produits et charges non courants		26	24
Amortissement et perte de valeur du goodwill		-	-
Résultat opérationnel		-2 215	155
Intérêts & charges assimilées		-35	-46
Coût de l'endettement financier net	4	-35	-46
Autres produits et charges financiers	4	-116	122
Impôts	5	129	-403
Part dans le résultat net des MEE		-	-
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-2 236	-172
Gains (pertes) sur cession d'activité abandonnée		-	-
Résultat net		-2 236	-172
Part revenant aux minoritaires		-2	-1
Résultat net Part du groupe		-2 234	-171
Résultat net par action part du groupe (en euros)	6	-0,71	-0,05
Résultat net par action part du groupe dilué (en euros)	6	-0,73	-0,06

État du résultat consolidé

En milliers d'euros	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net consolidé de l'exercice	-2 236	-172
Ecart de conversion	-351	-207
Couverture de flux de trésorerie	0	0
Impôt différé sur couverture de flux de trésorerie	0	0
Réévaluation d'actifs disponibles à la vente	0	0
Impôt différé sur réévaluation d'actifs disponibles à la vente	0	0
Total des éléments recyclables en résultat	-351	-207
Écarts actuariels	0	0
Impôts différés sur écarts actuariels	0	0
Total des éléments non recyclables en résultat	0	0
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	-2 587	-379

2.2 Bilan consolidé

Actif

(En milliers d'euros)	Notes	2023	2022
		31 décembre	31 décembre
Immobilisations corporelles, matériels et outillages	7	6 796	7 115
Immeubles de placement	8	703	754
Ecart d'acquisition	9	432	432
Immobilisations incorporelles	9	2 118	2 197
Titres de participation (net)		0	0
Titres mises en équivalence		-	-
Autres actifs financiers	10	98	134
Impôts différés actifs	22	276	137
Autres actifs non courants		19	55
ACTIF NON COURANT		10 443	10 824
Stock, produits et services en cours	11	4 730	5 520
Clients et autres débiteurs	12	4 895	5 370
Impôt courant	12	-	130
Autres actifs courants	12	114	194
Produits dérivés ayant une juste valeur positive		-	-
Actifs destinés à être vendus		-	-
Titres négociables	14	633	421
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	4 089	7 251
ACTIF COURANT		14 461	18 886
TOTAL ACTIF		24 904	29 710

Passif

(En milliers d'euros)	Notes	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Capital souscrit	19	1 256	1 256
Primes d'émission		3 946	3 946
Réserves		16 898	18 022
Réserves de conversion		364	715
Résultat		-2 234	-171
Capitaux propres - Part Groupe		20 231	23 768
Intérêts minoritaires		33	35
Capitaux Propres		20 265	23 804
Emprunts long-terme	15	801	1 225
Impôts différés passifs	22	0	7
Provision pour retraite	20	214	254
Provisions (non courant)	20	132	27
Autres passifs non courants		-	-
Passif non courant		1 148	1 513
Emprunts court-terme	15	403	660
Fournisseurs et autres créiteurs	13	2 945	3 584
Impôt courant	22	4	139
Autres passifs courants	15	124	-
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés		-	-
Provisions (courant)	21	16	11
Passif courant		3 491	4 393
TOTAL PASSIF		24 904	29 710

2.3 Tableau de flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net consolidé		-2 234	-172
Quote-part dans le résultat des co-entreprises			
Amortissement et provisions des immobilisations	7 à 10	1 050	1 095
Dotations nettes aux provisions inscrites au passif	20 à 21	72	13
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		12	16
Coût net de l'endettement financier et dividendes reçus		33	46
Charge d'impôt	5	-129	403
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Plus et moins-values sur cessions d'actifs nettes d'IS		-13	-10
Variation des besoins en fonds de roulement	24	728	-1 207
Impôts payés	24	-27	-196
Flux net de la trésorerie d'exploitation		-509	-12
Acquisitions d'immo. Incorporelles		-75	-216
Acquisitions d'immo.corporelles	7-8	-762	-573
Cessions des immo. Incorp. Et Corporelles		54	4
Acquisitions d'immo. Financières		-10	-23
Cessions des immo. Financières		49	10
Incidences des variations de périmètre		0	0
Produits financiers de trésorerie		0	0
Dividendes reçus		0	0
Flux net de la trésorerie d'investissement		-744	-797
Augmentation de capital		0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-955	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
Opérations sur actions propres		-9	-2
Encaissements provenant d'emprunt		40	0
Remboursements d'emprunts	15	-722	-697
Intérêts versés		0	-46
Flux net de la trésorerie de financement		-1 645	-744
Incidences des variations des cours des devises		-73	-52
Variation de trésorerie		-2 954	-1 606
Trésorerie ouverture		7 674	9 279
Trésorerie clôture	14	4 720	7 674

2.4 Variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Titres auto détenus	Réserves et résultat	Gains & pertes comptabilisés en capitaux propres	Total	Intérêts des minoritaires	Total
Au 31/12/2021	1 256	3 946	-425	18 197	922	23 897	36	23 933
Résultat au 31/12/2022	-	-	-	-171	-	-171	-1	-172
Dividendes versés	-	-	-	0	-	0	-	0
Acomptes sur dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-207	-207	-	-207
Variation des titres auto détenus	-	-	-2	16	-	14	-	14
Autres variations	-	-	-	236	-	236	-	236
Variations de périmètre	-	-	-	0	-	0	-	0
Au 31/12/2022	1 256	3 946	-427	18 278	715	23 768	35	23 804
Résultat au 31/12/2023	-	-	-	-2 234	-	-2 234	-2	-2 236
Dividendes versés	-	-	-	-955	-	-955	-	-955
Acomptes sur dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-351	-351	-	-351
Variation des titres auto détenus	-	-	3	-	-	3	-	3
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31/12/2023	1 256	3 946	-424	15 089	364	20 231	33	20 265

La ligne « variation des titres auto détenus » reprend l'impact de l'annulation des actions Encres DUBUIT auto détenues (82 121 actions) acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions et 1 603 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité) et du retraitement lié au plan d'attribution d'actions gratuites initié en 2022.

2.5 Annexes des comptes consolidés

Note 1. Principaux événements de la période

a) Événements économiques, géopolitiques, et évolution de la gouvernance

2.3.1.1. Environnement économique et géopolitique :

L'environnement de marché a conduit à des fluctuations des prix de l'énergie, des matières premières, et des ressources logistiques. Le contexte inflationniste et de hausse des taux d'intérêts a également pesé sur l'activité de nos clients en Europe et en Asie.

L'environnement géopolitique déjà tendu par le conflit Russo-Ukrainien s'est aggravé avec les graves tensions au Proche-Orient, et contribue à une prudence générale dans la consommation qui a pesé sur la croissance.

Le Groupe n'a pas d'activité commerciale en Russie et en Ukraine, et ne détient aucun actif dans ces deux pays. Le chiffre d'affaires réalisé au Moyen Orient n'est pas significatif.

Les effets de la crise sanitaire liée au Covid se sont progressivement atténués en Asie, mais n'ont pas suffi à enrayer la baisse du chiffre d'affaires enregistrée par le Groupe sur ce continent en 2023.

Les opérations du Groupe au Vietnam ont dû être totalement provisionnées en 2023, en dépit de la réorganisation du management et de la reprise d'activité.

2.3.1.2. Evolution de la gouvernance :

L'arrivée de Madame Alexandra Taulin le 4 décembre 2023 en tant que Présidente du Directoire, suivant le départ Madame Chrystelle Ferrari au terme d'un engagement dans le Groupe depuis 24 ans, marque la volonté de renforcer le groupe sur ses marchés existants et développer de nouvelles opportunités de croissance.

Il est rappelé que Madame Alexandra Taulin, 51 ans, dirige depuis plus de 20 ans des sociétés Française ou Allemande dans le domaine des peintures et des encres.

Après une expérience de direction en Europe, elle a mené à bien en Asie des acquisitions, assuré le démarrage d'usines et permis une croissance régulière du chiffre d'affaires sur le continent asiatique.

Après onze années passées en Chine, elle rejoint les Encres Dubuit où elle s'attachera à restaurer les conditions d'un retour durable à la croissance et la profitabilité.

b) Situation au Brésil

L'historique de la situation au Brésil figure dans le rapport financier annuel 2021. L'évolution de cette situation au cours de l'exercice 2022 est décrite dans le rapport financier annuel 2022.

Évolution 2023 et 2024

Le jugement du procès travailliste de l'ancien dirigeant a été rendu en faveur de notre société, cependant un recours reste encore possible à la date de rédaction de ce rapport (pour mémoire, le litige portait sur 2,9 M réals soit 540 k€).

Au Brésil, dans l'intérêt économique et financier du Groupe, la société gère au mieux ces litiges avec les avocats. Elle réitère le principe du désengagement de la responsabilité du Groupe depuis la cession des filiales brésiliennes et l'état des procédures à ce jour ne permet pas la constitution d'une provision. Le groupe envisage un possible retour via des distributeurs dans la zone.

Éléments d'informations liés à l'exécution des contrats de location :

Les loyers perçus sur les immeubles de placements situés au Brésil s'élevaient à 158 k€ pour l'année 2023 (se reporter à la note 8 « Immeuble de placement » des comptes consolidés).

Note 2. Principes comptables et nouvelles normes

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 ont été établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board), en conformité avec les normes internationales telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2023, ainsi qu'avec les normes internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2023. Le référentiel adopté par la Commission européenne est consultable sur le site internet suivant : <https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no1606-2002>.

Les comptes annuels consolidés ont été arrêtés définitivement par le Directoire du 25 avril 2024 et examinés par le Conseil de Surveillance du 25 avril 2024.

○ 2.1. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des paiements en actions. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

○ 2.2. Périmètre de consolidation (Note 26)

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre 2023. Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère Encres DUBUIT exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Toutes les transactions inter-compagnies sont éliminées.

○ 2.3. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres aux postes réserves de conversion, pour la part revenant au Groupe et au poste Intérêts minoritaires, pour la part revenant aux tiers.

Le tableau ci-dessous reprend les taux appliqués pour les comptes clos au 31 décembre 2023 :

En euros	31/12/2023		31/12/2022	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
USD - Dollar US	0,90500	0,92460	0,93756	0,94887
CNY - Yuan Chinois	0,12740	0,13050	0,13590	0,14124
VND - Dong Vietnamien	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les comptes clients et fournisseurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans le résultat de l'exercice. Sauf indication contraire, les données financières présentées au titre de 2023 concernent la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Note 3. Résultat opérationnel

Principes comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client.

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2018, le texte IFRS 15 « produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires.

Marge brute

La marge brute est définie comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des biens et services vendus, ce dernier correspond pour sa majeure partie au coût des produits vendus.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se calcule à partir de la marge brute et intègre les autres achats et charges externes, les charges de personnel, les impôts et taxes, les dotations aux amortissements et aux provisions, et les autres produits et charges d'exploitation.

Autres produits et charges non courants

Le poste Autres produits et charges inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les coûts liés à des litiges fiscaux, sociaux et autres provisionnés dès lors qu'il résulte d'une obligation du Groupe vis-à-vis de tiers.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat opérationnel courant et intègre les autres produits et charges non courants tels que définis précédemment et les amortissements et perte de valeur du goodwill.

Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions sont définies par la norme IFRS « paiements fondés sur des actions ». L'attribution de stock-options représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par Encres DUBUIT.

- Plans de souscription d'actions :

À ce jour, aucun plan de souscriptions d'actions n'a été mis en place.

- Plans d'attribution d'actions gratuites

Deux plans d'attribution d'actions gratuites ont été mis en place par le Directoire d'Encres DUBUIT, le 10 mars 2022.

Conformément à la norme IFRS 2, la juste valeur de ce plan, correspond à la juste valeur des services rendus par les détenteurs d'actions gratuites, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution, tenant compte notamment du nombre d'options potentiellement exerçable à la fin de la période d'acquisition des droits.

Pendant la période d'acquisition des droits qui est de trois ans selon les plans en vigueur, la juste valeur du plan d'attribution d'actions gratuites ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charge de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

(En milliers d'euros)	2023	2022
	Janv - Déc.	Janv - Déc.
Chiffre d'affaires	19 936	22 723
Coûts des biens et services vendus	-8 364	-9 174
Marge brute	11 572	13 549
En % CA	58,05%	59,63%
Charges externes	-4 150	-4 402
Charges de personnel	-8 058	-8 079
Impôts et taxes	-327	-298
Autres produits et charges d'exploitation	201	485
Amortissements	-1 145	-1 095
Dotations nettes des provisions	-335	-30
Charges opérationnelles	-13 813	-13 419
Résultat opérationnel courant	-2 241	131
En % CA	-11,24%	0,57%
Autres produits et charges non courants	26	24
Amortissement et perte de valeur du goodwill	0	0
Résultat opérationnel	-2 215	155
En % CA	-11,11%	0,68%

Détail des coûts et des services rendus :

(En milliers d'euros)	2023	2022
Production stockée	-40	405
Production immobilisée	0	0
Achats de matières premières & approv.	-6 663	-8 355
Achats de marchandises	-1 132	-1 739
Variation stocks matières premières & approv.	-467	310
Variation stocks marchandises	-81	175
Repr. expl. prov. s/ stocks	118	148
Dot. expl. prov. s/ stocks	-98	-117
Coûts des biens et services vendus	-8 364	-9 174

Charges de personnel

Les frais de personnel pour l'exercice 2023 s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	2023 Janv - Déc.	2022 Janv - Déc.
Salaires & traitements	-5 947	-6 079
Intéressement & participation	0	0
Charges sociales	-2 111	-1 945
Total Charges de personnel	-8 058	-8 024
Personnel extérieur à l'entreprise (Intérimaires)	0	-55
Total	-8 058	-8 079

Actions gratuites

Plans n°	Date d'attribution Plans de souscription	Date d' acquisition	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions octroyées	Nombre d'actions émises / remises	Nombre d'actions non acquises définitivem ent
2022-1	10/03/2022	10/03/2025	1	10 000	0	10 000
2022-2	10/03/2022	10/03/2025	1	7 500	0	7 500

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2021, dans sa douzième résolution, a autorisé le Directoire à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié du groupe ou de certains d'entre eux.

Le Directoire du 10 mars 2022, en vertu de l'autorisation de l'Assemblée susmentionnée et conformément à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance en date du 18 octobre 2021, a décidé l'attribution gratuite : de 17.500 actions dans les conditions et selon les modalités définies ci-après :

- 10.000 actions attribuées à Monsieur Damien GOMBERT, General manager de la filiale DUBUIT Chine, également régies par le Plan 2022-1-1 sous réserve de l'atteinte de conditions de performance et du respect d'une condition de présence à l'issue de la période d'acquisition. L'attribution définitive des actions gratuites interviendra le 10 mars 2025, sous réserve du respect des conditions d'attribution.
Dès leur attribution définitive, les actions attribuées gratuitement seront soumises à une obligation de conservation d'un an.
- 7.500 actions attribuées à Monsieur Pierre BLAIX, membre du Directoire et Global sales and marketing directeur, régies par le Plan 2022-1-2 sous réserve de l'atteinte de conditions de performance et du respect d'une condition de présence à l'issue de la période d'acquisition. L'attribution définitive des actions gratuites interviendra le 10 mars 2025, sous réserve du respect des conditions d'attribution. Dès leur attribution définitive, les actions attribuées gratuitement seront soumises à une obligation de conservation d'un an.

Au 31 décembre 2023, les conditions de performance n'ont pas été réalisées totalement pour messieurs BLAIX et GOMBERT. Les actions n'ont pas été distribuées.

La charge de personnel reconnue dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023 s'élève à 26,1 k€.

Autres produits et charges d'exploitation

(En milliers d'euros)	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Crédit d'impôt recherche	73	146
Subventions perçues dans le cadre de l'aide à l'embauche	19	31
Commissions sur ventes	-	18
Loyers perçus sur les immeubles de placement situés au Brésil	158	139
Autre produits et charges	-49	151
Total autres produits et charges d'exploitation	201	485

Dotations aux amortissements et aux provisions du résultat opérationnel courant

(En milliers d'euros)	2023 Janv - Déc.	2022 Janv - Déc.
Amortissements		
Droits de propriété industrielle et commerciale	-154	-116
Autres immobilisations incorporelles	0	0
Terrains	-10	-10
Constructions	-433	-451
Installations techniques, matériel et outillage	-233	-220
Immeubles de placement situés au Brésil	-51	-51
Autres immobilisations corporelles	-264	-247
TOTAL (A)	-1 145	-1 095
Dotations nettes des provisions (courants)		
Provisions sur actif circulant	-267	-25
Provisions pour risques et charges	-72	-13
TOTAL (B)	-339	-38
TOTAL (A+B)	-1 484	-1 133
Provision pour dépréciation des stocks (incluse dans la ligne coûts des biens et services vendus)	20	31

Les dotations nettes des provisions pour risque et charges se répartissent comme suit :

- Une reprise comptable nette de provisions de plus 3 k€ au titre d'un dépôt de garantie perdu,
- Une reprise de 39 k€ au titre de la provision pour indemnité de départ à la retraite.
- Une dotation aux provisions pour litige de 80 k€.

Autres produits et charges non courants

(En milliers d'euros)	2023 Janv - Déc.	2022 Janv - Déc.
Plus et moins-values sur cession d'immobilisations	13	3
Autres produits et charges exceptionnelles	13	22
Total autres produits et charges non courants	26	24

Amortissement et perte de valeur du goodwill (se reporter à la note 9 – Immobilisations incorporelles, test de dépréciation)

Les tests de dépréciations des écarts d'acquisition sont réalisés au minimum une fois par an et en cas d'indice de perte de valeur selon la méthode décrite en note 9.

Les tests réalisés n'ont donné lieu à aucune dépréciation des goodwill sur l'exercice.

Note 4. Produits et charges financiers

Coût de l'endettement financier net

(En milliers d'euros)	2023 Janv - Déc.	2022 Janv - Déc.
Intérêts et charges assimilées	-33	-46
Coût de l'endettement financier net	-33	-46

Autres produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Dividendes reçus ou à recevoir	0	0
Profits de change	3	200
Autres produits financiers	45	37
Reprise de provisions	3	0
Total produits financiers	51	236
Perte de change	-147	-107
Autres charges financières	-20	-7
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Total charges financières	-167	-114
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	-116	122

Au 31 décembre 2023, les charges financières sont constituées de pertes de change dans notre filiale Vietnamiennne essentiellement.

Note 5. Charge d'impôt sur le résultat

Principes comptables

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et des passifs, selon une approche bilancielle avec application du report variable. Le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement donne lieu à la comptabilisation d'un impôt différé. Les impôts différés incluent les impôts non récupérables portant sur des distributions décidées ou probable (impôts de distribution). Ils sont évalués en utilisant le taux de l'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et applicables lorsque les différences temporaires se résorberont. Les impôts différés actifs ne sont constatés sur des pertes fiscales reportables des entités consolidées que s'il est probable que les entités pourront les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés qui est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultats des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Il n'existe pas de régimes d'intégration fiscale au sein du Groupe.

Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu s'élève à 25 % pour l'année 2023.

Détail de l'impôt comptabilisé

(En milliers d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôt exigible	-28	-218
Impôt de distribution sur dividendes Chine	0	-85
Impôts différés	157	-100
Total impôt sur les résultats	129	-403

Au 31 décembre 2023, l'impôt exigible est une charge d'impôt tenant compte de l'IS calculé sur le bénéfice fiscal des filiales belge (0,2 k€) et espagnole (28,9 k€).

Analyse de la charge d'impôt

(Rapprochement impôt théorique / impôt réel)

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt est résumé dans le tableau présenté ci-après.

(Rapprochement impôt)

(En milliers d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	-2 236	-172
Impôt courant	28	303
Impôts différés	-157	100
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Résultat avant impôt et dépréciation des écarts d'acquisition	-2 365	231
Taux théorique d'imposition	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	-591	58
Différences permanentes	-	17
Différences des taux d'impôts	4	-4
Incidence du report variable	0	0
Crédit d'impôt	0	0
Impôt de distribution	0	85
Non activation de déficit reportable	467	261
Variation des impôts différés non constatés	0	25
Autres	-9	-39
Charge d'impôt réel	-129	403

Pour les exercices 2021 et 2022 le groupe afin d'être en conformité avec les fiscalités locales concernant les règles d'imputation des déficits sur les bénéfices futurs et les business plan réalisés par les filiales pour les 5 exercices à venir n'a pas constaté d'impôt différé sur les pertes réalisées par les filiales du DUBUIT of America, DUBUIT Benelux et DUBUIT Inks Vietnam. Pour l'exercice 2023, le groupe ne constate toujours pas d'impôt différé, à l'exception de la filiale chinoise.

Note 6. Résultat par action

Principes comptables

Résultat par action : le calcul des résultats nets par action est établi selon les règles édictées par IAS 33. Les résultats nets par action sont obtenus à partir du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues et portées en minoration des capitaux propres. Les résultats nets par action dilués prennent en compte le cas échéant de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation, tels que les options de souscription d'actions.

Résultat net non dilué par action

(En milliers d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net part de groupe (en milliers d'euros)	-2 234	-171
Nombre d'actions non dilué	3 141 000	3 141 000
Résultat net par action non dilué (en euros)	-0,71	-0,05

Résultat net dilué par action

	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net part de groupe (en milliers d'euros)	-2 234	-171
Nombre d'actions dilué (1)	3 039 776	3 042 222
Résultat net par action dilué (en euros)	-0,73	-0,06

(1) Détail du nombre d'action dilué	Exercice 2023	Exercice 2022
Total actions encres Dubuit	3 141 000	3 141 000
- actions auto détenues	101 224	98 778
Nombre d'action dilué	3 039 776	3 042 222

Note7. Immobilisations corporelles (y compris contrat de location)

Données exprimées en milliers d'euros

Principes comptables

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé. Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation prévisible des actifs. Les terrains ne sont pas amortis. Le montant amortissable des actifs est déterminé après déduction de la valeur résiduelle lorsque celle-ci est significative. La valeur résiduelle est estimée par comparaison avec celle d'actifs similaires qui sont parvenus à la fin de leur durée d'utilité et qui sont exploités dans des conditions similaires. Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions	
- Gros œuvre	20 ans
- Installations générales techniques	15 ans
- Second œuvre	12 ans
- Agencements	10 ans
Matériel et outillage industriel	10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers et matériel de bureau	3 à 10 ans

La date de départ des amortissements est la mise en service du bien. Des tests de dépréciation sont réalisés dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur (cf. suivi des actifs). Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette, une dépréciation est enregistrée.

Contrats de location (IFRS 16)

Le Groupe ayant appliqué la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et sont toujours présentées conformément à la norme IAS 17. Pour le preneur, le principal impact de cette norme consiste à reconnaître au bilan tout contrat de location sans distinction entre location financement et location simple.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la norme IFRS 16 :

- à des contrats de location de 12 mois ou moins ;
- à des contrats de location dont l'actif sous-jacent est inférieur à 5 000 dollars.

Dans le cadre de son activité, le Groupe a conclu en tant que preneur, les contrats portants sur les actifs suivants :

- Terrains, bâtiments et bureaux ;
- Matériels de transport.

Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, c'est-à-dire au montant initial de la dette de loyers retraitée de tout paiement de loyers déjà effectué à la date de début du contrat.

L'actif « droit d'utilisation » est amorti sur une base linéaire du début à la fin du contrat de location. La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location au sens de la norme IFRS 16 de crédit-bail est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire. La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat.

Dans le cadre de son activité, le Groupe a conclu en tant que preneur les contrats portants sur les principaux actifs suivants :

- bâtiments industriels et bureaux,
- matériel de transport et équipements.

Le Groupe présente dans les immobilisations corporelles, les actifs « droit d'utilisation » ne correspondant pas à la définition d'immeubles de placement tandis que les dettes de loyers sont comptabilisées en dettes financières

Détails des immobilisations corporelles

Valeur Brute	Terrains	Constructions	Matériels	Autres immo corporelles	Immo en cours et avance	Total
Au 31/12/2022	2 275	7 981	4 969	5 671	85	20 981
Acquisitions	-	68	349	303	43	762
Cessions / Diminutions	-	-44	-87	-4	-	-136
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Change	-35	-143	-49	-7	-	-233
Autres dont IFRS 16	-	-	-167	-54	-78	-299
Au 31/12/2023	2 241	7 861	5 014	5 908	50	21 073

Dépréciation / Amortissement	Terrains	Constructions	Matériels	Autres immo corporelles	Immo en cours et avance	Total
Au 31/12/2022	111	5 391	3 639	4 724	-	13 866
Dotations	10	433	233	264	-	940
Diminutions	-	-16	-74	-9	-	-99
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Change	-7	-78	-38	-7	-	-130
Autres dont IFRS 16	-	-	-170	-130	-	-299
Au 31/12/2023	114	5 730	3 590	4 843	-	14 277

Valeur nette	Terrains	Constructions	Matériels	Autres immo corporelles	Immo en cours et avance	Total
Au 31/12/2022	2 164	2 589	1 329	947	85	7 115
Au 31/12/2023	2 127	2 130	1 424	1 065	50	6 796

La ligne « Autres dont IFRS 16 » correspond :

- Aux reclassements des immobilisations en-cours dans les différents postes concernés pour 78 K€ à savoir :
 - o Les immobilisations incorporelles (logiciels) pour 0 K€,
 - o Les immobilisations corporelles pour 78 K€ (dont 0 K€ au titre du matériel et 78 K€ pour les autres immobilisations réparties entre Encres Dubuit, Tintas Dubuit Espagne et la filiale au VietNam).
- Aux nouveaux contrats de locations retraités pour 27 K€ (dont 0 K€ au titre de nouveaux baux et 27 K€ au titre de nouveaux contrats de LOA de véhicules),
- A la sortie de contrats de crédit-bail pour 170 k€ sur les installations techniques,
- A la sortie de contrat de crédit-bail pour 130 k€ sur les autres immobilisations corporelles.

Détails des Immobilisations en application de la norme IFRS 16 (Contrats de crédit -bail et de location longue durée) inclus dans les immobilisations corporelles présentées ci-dessus.

Valeur Brute	Terrains	Constructions	Matériels	Autres immo corporelles	Immo en cours et avance	Total
Au 31/12/2022	-	1 228	599	588	-	2 414
Acquisitions	-	35	-	37	-	72
Cessions / Diminutions	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Ecart de change	-	-2	-	-	-	-2
Autres : 1ère application IFRS 16	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-170	-140	-	-309
Au 31/12/2023	-	1 261	429	485	-	2 175

Dépréciation / Amortissement	Terrains	Constructions	Matériels	Autres immo corporelles	Immo en cours et avance	Total
Au 31/12/2022	-	626	343	382	-	1 350
Dotations	-	196	42	121	-	359
Diminutions	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Ecart de change	-	-3	-	-	-	-3
Autres	-	-	-170	-130	-	-299
Au 31/12/2023	-	819	214	373	-	1 407

Valeur nette	Terrains	Constructions	Matériels	Autres immo corporelles	Immo en cours et avance	Total
Au 31/12/2022	-	602	256	206	-	1 064
Au 31/12/2023	-	442	214	112	-	768

Note 8. Immeubles de placement

Principes comptables

Immeuble de placement (IAS 40)

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti et évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 40.56. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des immeubles de placement retenu est la valeur indiquée dans le protocole homologué par le juge en date du 14 octobre 2014, soit 3,404 millions de réals. La valeur de 1,122 million d'euros inscrite dans les états financiers correspond à la valeur convertie au taux du réals au jour de l'homologation soit 1 € = 3,03276 R\$. Les immeubles de placement, à l'exception des terrains, sont amortis sur une durée de 20 ans.

En contrepartie du paiement du prix de la cession de sa participation dans les filiales brésiliennes, Encres DUBUIT SA a reçu deux ensembles immobiliers situés au Brésil plus précisément à Sao Paulo (Guarulhos) et Pindamonhangaba (Pinda).

Composition

Valeur Brute	Terrains	Constructions	Immobilisations en-cours	Total
Au 31/12/2022	107	1 015	-	1 122
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions / Diminutions	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Change	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Au 31/12/2023	107	1 015	-	1 122

Dépréciation / Amortissement	Terrains	Constructions	Immobilisations en-cours	Total
Au 31/12/2022	-	368	-	368
Dotations	-	51	-	51
Diminutions	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Change	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Au 31/12/2023	-	419	-	419

Valeur nette	Terrains	Constructions	Immobilisations en-cours	Total
Au 31/12/2022	107	647	-	754
Au 31/12/2023	107	596	-	703

Pour mémoire, en 2015, l'investissement se décomposait de la manière suivante :

- Pinda = 808 mille euros
- Guarulhos = 314 mille euros.

Encres DUBUIT a retenu par prudence la valeur indiquée dans le protocole transactionnel et non les valeurs d'expertises. Début 2022, les actes de propriété des deux immeubles ont été obtenus par le Groupe. Pour mémoire, une requête avait été déposée auprès du juge en mars 2019 afin de les obtenir. En février 2020, le juge avait émis un avis favorable à la demande d'Encres DUBUIT. L'avocat du Groupe était en attente du jugement écrit afin de procéder à l'enregistrement des actes de propriété. En février 2021, l'acte de transfert de propriété de l'immeuble de Pindamonhangaba à Encres Dubuit avait été délivré. Cependant, le document comportant des mentions erronées sur l'indisponibilité du bien nécessitent l'intervention du cabinet d'avocat du Groupe auprès du registre des immeubles de Pindamonhangaba afin d'obtenir les corrections.

À ce titre les immeubles de placement ont été décomposés en terrain et construction. Les constructions sont amorties sur une durée de 20 ans.

Juste valeur des immeubles de placement

D'après les estimations des agences immobilières, la valeur de marché des biens s'élève environ à 1,09 M€ à ce jour.

La valeur obtenue est supérieure à la valeur comptable nette de 703 k€, avant provision sur la moins-value latente de l'immeuble de Guarulhos de 27 k€.

Note 9. Immobilisations incorporelles (tests de sensibilité)

Données exprimées en milliers d'euros

Principes comptables

Immobilisations incorporelles (IAS38)

Les immobilisations incorporelles identifiables ou séparables contrôlées par le groupe sont comptabilisées à l'actif du bilan. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture.

Elles comprennent :

- **Les frais de développement**

Conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement. Les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).

- **Les marques**

La norme IAS 38 considère qu'un actif incorporel a une durée de vie indéfinie si, sur la base de critères pertinents, il n'existe pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle cet actif génère des flux de trésorerie. S'appuyant sur cette définition, le Groupe considère que la marque dont il est propriétaire et qui figure à son bilan (DUBUIT) constitue un actif incorporel à durée de vie indéfinie. Par conséquent les marques portées à l'actif ne sont plus amorties depuis le 1^{er} janvier 2004 mais font l'objet d'un test de dépréciation pratiquée annuellement. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

- **Autres immobilisations incorporelles :**

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue ; elles comprennent les logiciels dont les durées d'amortissement prévues varient de 1 à 5 ans.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de titres de celle-ci et la part du groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs, passifs et passifs éventuels relatifs à la société acquise à la date de prise de participation. Si cette différence est positive, elle est comptabilisée à l'actif en écart d'acquisition (goodwill). Dans le cas contraire, elle est comptabilisée immédiatement en produit. Les écarts d'acquisition, à compter du 1^{er} janvier 2004, ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur apparaît nécessaire, l'écart entre la valeur comptable et la valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en résultat opérationnel.

Suivi des actifs (IAS 36) : Les écarts d'acquisition et les immobilisations à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation des actifs immobilisés (hors actifs financiers) » au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur. Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur à chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les principales UGT retenues dans la configuration et l'organisation actuelles du Groupe sont les zones géographiques à savoir :

- La France - Encres DUBUIT et POLYINK
- L'Europe - Tintas DUBUIT (Espagne) et les entités belges (Dubuit Benelux et Publivenor),
- L'Asie - DUBUIT Shanghai (Chine) et DUBUIT Vietnam Inks,
- Amériques - DUBUIT of America (USA).

Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés

Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffre d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent être confirmées, et établies à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée. Aussi afin d'assurer un caractère prudent aux résultats présentés, la société a retenu des scénarios pour lesquels la croissance des chiffres d'affaires et des résultats sont cohérents avec les chiffres constatés au cours de ces dernières années.

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital du Groupe (WACC). Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Valeur Brute	Ecarts d'acquisition	Fonds de commerce	Marques, Brevets, logiciels	Autres	Total
Au 31/12/2022	553	1 390	1 048	-	2 990
Acquisitions	-	-	75	-	75
Cessions / Diminutions	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Au 31/12/2023	553	1 390	1 123	-	3 065

Dépréciation / Amortissement	Ecarts d'acquisition	Fonds de commerce	Marques, Brevets, logiciels	Autres	Total
Au 31/12/2022	121	-	241	-	361
Dotations	-	-	154	-	154
Diminutions	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Au 31/12/2023	121	-	395	-	515

Valeur nette	Ecarts d'acquisition	Marque, fonds de commerce	Marques, Brevets, logiciels	Autres	Total
Au 31/12/2022	432	1 390	808	-	2 629
Au 31/12/2023	432	1 390	728 (1)	-	2 550

(1) Dont valeur des brevets Poly Ink amortis sur la durée de protection des brevets restants à courir pour 12 ans pour 230 k€, suite à l'affectation de l'écart d'acquisition

Les produits développés par POLY INK s'adressent à des marchés de l'électronique imprimée en mutation technologique.

À ce jour, le Groupe recherche des relais de développement pour commercialiser cette technologie et préciser les revenus futurs générés par ces brevets.

a) Détail des écarts d'acquisitions :

(En milliers d'euros)	Exercice 2023 31 décembre		Exercice 2022 31 décembre	
	Net	Dont perte de valeur	Net	Dont perte de valeur
DUBUIT CANADA				
TINTAS DUBUIT	106		106	
SCREEN MESH	-		-	
DUBUIT BENELUX	269		269	
PUBLIVENOR	57		57	
ALL INKS	-		-	
POLY INK	-		-	
TOTAL	432	-	432	-

b) Tests de dépréciations

1. Les principales hypothèses

Les tests de dépréciation consistent à comparer les écarts d'acquisition à la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie. Une unité génératrice de trésorerie correspond à une zone d'implantation géographique.

Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futur d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est fondé sur le coût moyen pondéré du capital, s'élevant en 2023 à 10,33 % pour l'Europe (contre 9,33 % en 2022), et 13,33 % en 2022 pour le reste du monde (contre 12,33 % en 2022).

Ces taux d'actualisation sont des taux appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Les hypothèses retenues en terme de progression de l'activité et de valeur terminales sont raisonnables et cohérentes avec les données de marché 1% pour la France et l'Europe et 3 % pour le reste du monde.

Pour les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectées des écarts d'acquisition significatifs (ou les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée significative), les principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant de la valeur d'utilité des UGT sont les suivantes :

	Période de projection des flux de trésorerie	Ecart d'acquisition (M€)	Marque et fonds de commerce (M€)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Test 2023	5 ans	432	1 679		
France		-	1 679	10,33%	1%
Europe		432	-	10,33%	1%
Amérique		-	-	13,33%	3%
Asie (Chine)		-	-	13,33%	3%
Test 2022	5 ans	715	1 679		
France		-	1 679	9,33%	1%
Europe		715	-	9,33%	1%
Amérique		-	-	12,33%	3%
Asie (Chine)		-	-	12,33%	3%

Au 31 décembre 2023, ces tests de dépréciations n'ont pas donné lieu à dépréciation des écarts d'acquisition comptabilisés.

2. Les tests de sensibilité

La détermination des valeurs recouvrables est sensible en particulier au taux de croissance retenu, qui lui-même impacte le taux de marge, via une meilleure couverture des frais fixes.

Avec une baisse des taux de croissance à l'infini de 1% sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie, la valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie resterait supérieure à la valeur comptable des écarts d'acquisition.

Au 31 décembre 2023, une hausse des taux d'actualisation de 0,5% sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie se traduirait pour chacune des UGT par des valeurs recouvrables des capitaux investis supérieures à la valeur comptable des écarts d'acquisition.

Une baisse de 1 point du taux de marge sur la durée des business plans sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie se traduirait pour chacune des UGT par des valeurs recouvrables des capitaux investis supérieures à la valeur comptable des écarts d'acquisition.

Note 10. Immobilisations financières

Principes comptables

Participations dans les entreprises associées et actifs financiers non courants (IAS 32 / IFRS 9)

Conformément aux normes IAS 32/ IFRS 9, les participations dans les entreprises associées sont classées comme « actifs financiers en juste valeur par résultat ou en contrepartie des capitaux propres ». Cette classification implique l'évaluation des participations dans les entreprises associées à leur juste valeur et la comptabilisation au compte de résultat de toute variation de cette juste valeur ou en contrepartie des capitaux propres par décision unilatérale.

L'évaluation des participations à leur juste valeur est fondée sur la méthode des flux futurs actualisés.

La juste valeur retenue est la plus faible des deux valeurs obtenues en appliquant chacune de ces deux méthodes. Pour ce qui est de la juste valeur des instruments financiers, il est rappelé que les entreprises ont désormais le choix de comptabiliser les variations de juste valeur des instruments financiers par résultat net ou capitaux propres. Le Groupe Encres DUBUIT a opté pour la comptabilisation des variations de juste valeur des instruments financiers par résultat.

La méthode des comparables consiste à déterminer une valeur d'entreprise en appliquant à plusieurs indicateurs (chiffre d'affaires, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation) les multiples observés sur un panel de sociétés cotées comparables à la société à évaluer.

La méthode des flux futurs actualisés consiste à déterminer une valeur d'entreprise en actualisant les free cash flows futurs sur une période de 5 ans et en intégrant une valeur terminale actualisée. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Le Groupe ENCREs DUBUIT ne détient pas de titres de participation non consolidés dans les entreprises associées à la clôture de l'exercice 2022.

Les autres actifs financiers non courant incluent les prêts, les dépôts et cautionnements, les participations diverses dans lesquelles le groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

Immobilisations financières

Valeur Brute	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
Au 31/12/2022	-	132	5	137
Acquisitions	-	9	1	10
Cessions / Diminutions	-	-44	-5	-49
Variation de périmètre	-	-	-	-
Change	-	-	-1	-1
Autres	-	-	-	-
Au 31/12/2023	-	97	0	98

Dépréciation / Amortissement	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
Au 31/12/2022	-	3	-	3
Dotations	-	-	-	-
Diminutions	-	-3	-	-3
Variation de périmètre	-	-	-	-
Change	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Au 31/12/2023	-	-	-	-

Valeur nette	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
Au 31/12/2022	-	129	5	134
Au 31/12/2023	-	97	0	98

Note 11. Stocks

Principes comptables

Stocks et travaux en cours (IAS 2)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, en particulier les frais de douane et de transport. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production, concourant à la production. Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais financiers, de frais commerciaux, de frais de recherche et développement, ni de coût de sous activité. Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Valeur Brute	Matières premières	Autres	Produits finis et semi finis	Marchandises	Total
Au 31/12/2022	3 062	113	2 226	403	5 805
Variation de périmètre	- 420	- 13	- 238	- 93	- 764
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	- 11	- 7	- 34	0	- 52
Autres	-	-	-	-	-
Au 31/12/2023	2 631	94	1 954	311	4 989

Dépréciation / Amortissement	Matières premières	Autres	Produits finis et semi finis	Marchandises	Total
Au 31/12/2022	2	-	180	104	286
Variation	33	-	4	- 58	20
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-5	0	6
Autres	-	-	-	-	-
Au 31/12/2023	35	-	179	46	260

Valeur nette	Matières premières	Autres	Produits finis et semi finis	Marchandises	Total
Au 31/12/2022	3 060	113	2 047	300	5 520
Au 31/12/2023	2 596	94	1 775	265	4 730

Note 12. Créances clients et autres créances

Principes comptables

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et autres créances d'exploitation sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables.

(En milliers d'euros)	2023	2022
	31 décembre	31 décembre
Créances clients	5 332	5 638
- Provisions pour dépréciation	-869	-635
Créances clients nettes des provisions	4 463	5 003
Créances sociales et fiscales	392	201
Autres créances (nettes de provisions)	40	167
Clients et autres débiteurs	4 895	5 370
Impôt courant	0	130
Charges constatées d'avance	114	194
Autres actifs courants	114	194
TOTAL CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	5 009	5 695

Échéancier de recouvrement des principaux actifs courants

En milliers d'Euros	Montant	< 1 an	Plus d'un an
Créances clients (nettes)	4 463	4 400	63
Créances sociales et fiscales	392	392	
Autres créances	40	40	
Ss total clients et autres débiteurs	4 895	4 832	63
Charges constatées d'avance	114	114	
Impôt courant			
Total créances clients et autres créances	5 009	4 946	63

Note 13. Dettes fournisseurs et autres dettes

(En milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Avances & acomptes reçus/commandes	12	-
Fournisseurs & comptes rattachés	1 840	2 233
Dettes fiscales & sociales	931	1 152
Clients créditeurs, autres dettes exploitation	1	54
Comptes courants filiales	0	3
Autres dettes diverses	161	142
Ss total Fournisseurs et autres créditeurs	2 945	3 584
Impôt courant passif	4	139
Autres passifs courants	-	-
Total	2 949	3 722

Note 14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

[Actifs financiers de gestion de trésorerie \(IAS 32, IFRS 7 et IFRS 9\)](#)

Ils comprennent les placements de trésorerie négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à tout moment. Ils sont valorisés à leur valeur de marché. La valorisation de juste valeur de ces actifs est comptabilisée en résultat.

[Disponibilités](#)

Cette rubrique regroupe uniquement les comptes courants bancaires.

(En milliers d'euros)	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Trésorerie	4 089	7 251
Titres négociables (équivalents de trésorerie)	633	421
Découverts bancaires	-3	-3
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	4 720	7 668

Les titres négociables comprennent essentiellement des comptes à terme (taux de rendement 2023 : 4,2%)

Note 15. Emprunts

Principes comptables

[Dettes financières courantes, non courantes \(IAS 32, IFRS 7, IFRS 16\)](#)

Les dettes financières comprennent les emprunts contractés auprès des établissements de crédit, les emprunts liés au contrat de location-financement comptabilisés selon la norme IAS 17, la participation due aux salariés et les contrats de location selon IFRS 16.

(En milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts auprès des éts de crédit > 1 an	443	646
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Leasing & location de biens > 1 an	353	539
Autres dettes financières > 1 an	5	40
Dettes financières long terme	801	1 225
Emprunts auprès des ets de crédit < 1an	216	303
Découverts bancaires	3	3
Leasing et locations de biens < 1 an	184	353
Autres dettes financières < 1 an	-	-
Dettes financières à moins d'un an	403	660
Total des dettes financières	1 204	1 885

Nous décrivons les principaux flux dans le tableau présenté ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Emprunts auprès des éts de crédit	Autres dettes financières	Leasing et location de biens	Total
Au 31/12/2022	949	40	893	1 882
Augmentation	13	1	27	41
Remboursement	-303	-36	-383	-722
Variation de périmètre	-	-	-	-
Change	-	-0	1	1
Autres	-	0	-0	-
Au 31/12/2023	659	5	538	1 202

Echéancier

(En milliers d'euros)	2023	2022
	31 décembre	31 décembre
< 12 mois	403	660
entre 1 an et 5 ans	358	579
> 5 ans	443	646
Total des dettes financières	1 204	1 885

Note 16. Endettement financier net

(En milliers d'euros)	Courant	Non courant	Total
Emprunts auprès des Ets de crédit	216	443	659
Leasing & location de biens	184	353	537
Autres dettes financières	0	5	6
Dettes financières brutes	400	801	1 202
Disponibilités	4 720		4 720
ENDETTEMENT FINANCIER NET	-4 187	669	- 3 518

Note 17. Les facteurs de risque

1. Analyse du risque financier

Les instruments financiers incluent principalement des emprunts bancaires et des disponibilités dont l'objectif est de financer les opérations d'exploitation du groupe.

- Risque de crédit

Le principal risque de crédit auquel le groupe est exposé est le risque de défaillance de sa clientèle. Le groupe a mis en place une politique de suivi de son risque de crédit au niveau de l'ensemble de ses filiales et suit son évolution sur une base bimensuelle. Des analyses de solvabilité sont conduites pour chaque nouveau client.

- Risque de change

Le Groupe est exposé aux fluctuations de certaines devises étrangères, tant au niveau des flux opérationnels et financiers de certaines entités que de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères.

L'objectif de la politique générale du Groupe est de minimiser le risque de change de chaque filiale par rapport à sa propre devise comptable.

Cette exposition au risque de change transactionnel correspond aux transactions libellées dans une devise autre que la devise de la comptabilité et concerne principalement la société française Encres DUBUIT qui perçoit les dividendes versés par la filiale chinoise en USD ainsi que les filiales chinoise et américaines.

- Risque de taux

Le Groupe finance ses opérations grâce à ses fonds propres et le recours à l'endettement. En règle générale, le groupe emprunte à taux fixe. La structure de l'endettement est la suivante :

(En milliers d'euros)	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Taux fixe	1 204	1 885
Taux variable	-	-
Total	1 204	1 885

Au 31 décembre 2023, si le taux d'intérêt des emprunts avait varié de +/- 100 points de base, toutes choses égales par ailleurs, le résultat avant impôt aurait été inférieur / supérieur de 13 k€ contre 21 k€ au 31 décembre 2022.

- Gestion du risque sur le capital

Le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation tout en maximisant le rendement aux actionnaires grâce à une gestion optimale de la structure de ses fonds propres et de sa dette.

Ce ratio (endettement financier net / fonds propres) est le suivant à la clôture de chacune des périodes présentées :

Ratio	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Endettement financier net (positif*)	-3 518	-5 786
Fonds propres	20 265	23 804
= Gearing	-0,1736	-0,2431

* Trésorerie > dettes financières

La société possède une structure financière solide, et dispose de plus de marge pour financer son activité.

- Risque de liquidité

Pour financer son activité, outre ses fonds propres, le groupe a recours à l'emprunt long terme. Les échéances de ses emprunts sont détaillées dans la note 15.

- Risque lié à l'estimation des justes valeurs

Le groupe ne détient aucun instrument de couverture du risque actions.

Les actions et les OPCVM ont été évalués sur la base du dernier cours connu à la clôture.

Les placements de trésorerie sont réalisés avec des instruments de trésorerie dont le capital est garanti.

Position à l'actif

(En milliers d'euros)	Titres négociables
Comptes à termes	633
Total Titres négociables	633

Les actions auto détenues

(En milliers d'euros)	Actions propres (*)
Contrat de liquidité (1 603 titres)	5
Actions auto-détenues (82 121 titres)	307
Actions gratuites en-cours d'attribution (17 500 titres)	65
Total actions auto-détenues	378

(*) Les actions Encres DUBUIT détenues soit dans le cadre du contrat de liquidité, soit en propre sont retraitées en moins des capitaux propres. Le prix moyen d'acquisition des actions propres est de 3,26 euros par action au 31 décembre 2023. Toute baisse du cours est sans incidence sur le résultat du Groupe.

2. Autres risques

- **Les immeubles de placement**

Il s'agit de deux ensembles immobiliers localisés au Brésil qui peuvent présenter les risques suivants pour le Groupe :

Risque de marché

La valeur des biens est dépendante des valeurs du marché de l'immobilier brésilien mais aussi de la conjoncture économique brésilienne.

Le prix d'acquisition retenu correspond à la valeur inscrite dans le protocole transactionnel soit **3, 404 millions de réals** convertis au taux historique de 3,03276 équivaut à **1,122 million d'euros**.

D'après les expertises obtenues, la valeur de marché des biens au 31 décembre 2021 s'élève **1,09 millions d'euros** (montants convertis au taux de clôture du 31/12/2023). La valeur d'expertise obtenue est nettement supérieure à la valeur comptable.

La valeur des actifs est dépendante à la fois des opportunités du marché immobilier brésilien mais aussi des variations de taux de change euro/réals.

Risque lié à la défaillance d'un locataire

La société du groupe est exposée au risque de défaillance de ses locataires. Un défaut de paiement des loyers est susceptible d'affecter le résultat et le cash-flow courant, d'où l'importance de contracter avec des preneurs solides.

- **Risques juridiques (liés aux réglementations)**

L'activité du Groupe liée à la chimie de spécialité fait l'objet d'un environnement réglementaire complexe et varié que ce soit au niveau national ou bien mondial.

Ainsi, le site français est soumis dans le cadre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement à des déclarations d'exploitation de sites délivrées par les autorités publiques nationales. Il en est de même pour les sites étrangers auprès d'organismes locaux.

Les équipes opérationnelles procèdent à une veille réglementaire, dont l'une des finalités est d'anticiper les évolutions réglementaires selon les prescriptions/recommandations. Encres DUBUIT SA est membre de la FIPEC (Fédération française des industries des peintures, encres, couleurs et adhésifs) et participe activement aux commissions des affaires réglementaires. Par ailleurs l'activité du Groupe liée à la fabrication d'encre de sérigraphie est soumise au règlement REACH qui impose un système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques nécessitant une vigilance particulière quant à la nature des substances et leur effet sur la santé et l'environnement.

Du fait du développement de ses activités en France et à l'international, le Groupe s'expose à des risques liés aux réglementations diverses, notamment en matière fiscale et sociale. Afin de maîtriser les différentes législations et se conformer aux règles en vigueur le Groupe a recours à des conseillers juridiques en droit fiscal, social et des sociétés.

Le Groupe estime qu'au cours des douze derniers mois, les différentes procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage ayant été engagées à l'encontre de la société ou de ses filiales n'auront pas d'effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe et a procédé aux provisions considérées comme adéquates dans les comptes annuels.

Les directions financières et générales de chaque entité ont la charge de l'anticipation et de la gestion des litiges.

- **Risques industriels et environnementaux**

Les activités du Groupe font usage de substances ou de processus industriels qui peuvent présenter des risques d'incendie ou d'explosion, d'émission ou de rejets au cours des différentes phases du processus pouvant porter atteintes aux hommes, aux biens ou à l'environnement.

La sécurité des collaborateurs et des équipements ainsi que la protection de l'environnement sont une des préoccupations permanentes du Groupe qui va au-delà des mesures prescrites par les lois et réglementations en vigueur dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Pour faire face à ces risques, Encres DUBUIT a mis en œuvre un dispositif de maîtrise combinant, une politique d'assurance couvrant les dommages aux biens, les pertes d'exploitation et sa responsabilité civile, ainsi que des processus de procédures de contrôle visant à limiter leurs impacts potentiels (système anti-incendie, de détection et de protection, bassins de rétention des écoulements accidentels).

Depuis sa création le Groupe a eu à faire face à un incident majeur : l'incendie de l'usine de Mitry Mory (France) en 2008.

Note 18. Engagements hors bilan

Engagements relatifs aux emprunts bancaires d'Encres DUBUIT

Souscription d'un prêt finançant des besoins professionnels pour un montant de 600 k€ en 2019. Ce prêt concerne le financement des travaux d'aménagement et d'installation réalisés sur le site de Mitry Mory (France). Le contrat de prêt n'est assorti d'aucune clause de garantie.

Souscription d'un prêt garanti par l'État (PGE) pour un montant de 860 k€ assorti d'une contre-garantie par BPI France à hauteur de 90 %.

Note 19. Capital

Principes comptables

Actions propres (IAS 32- IFRS 2)

Les titres auto détenus par le groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition et leurs variations de valeur ne sont pas enregistrées. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de titres auto détenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 1 256 400€. Il se compose de 3.141.000 actions d'une valeur nominale de 0,40 euros. Le tableau présenté ci-dessous reprend la répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2023.

	Totalité des titres	Titres simples	Titres doubles	Droits de vote	% du capital	% des droits de votes réels
Dubuit International	1 264 000	0	1 264 000	2 528 000	40,24%	49,68%
M. Jean-Louis Dubuit et sa famille	666 153	4 200	661 953	1 332 306	20,63%	26,18%
Membres du directoire	16 934	0	16 934	33 868	0,54%	0,67%
Autre membre du conseil de surveillance et apparenté	65 307	65 307	0	65 307	2,08%	1,28%
Actions auto détenues	101 224	0	0	0	3,15%	0,00%
Actions nominatives	102 972	415	102 557	205 174	3,92%	4,03%
Public	924 410	924 410	0	924 410	29,43%	18,16%
TOTAL	3 141 000	994 332	2 045 444	5 089 065	100%	100%

Dividendes

Un dividende de 955 k€ a été versé en 2023 au titre de l'exercice 2022.

Note 20. Engagements retraites et avantages assimilés

Principes comptables

Avantages au personnel (IAS 19)

La provision pour avantages au personnel concerne les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière de l'ensemble du Groupe. Ceux-ci sont calculés d'après les règles fixées par la convention collective applicable. L'engagement, au titre de l'indemnité retraite, de la société mère est en partie couvert par un contrat d'assurance à cotisations définies. Ces sommes sont régulièrement complétées afin d'être progressivement ajustées au montant des engagements, la politique du Groupe étant d'externaliser au maximum ces engagements, dans la mesure du possible. Son obligation se limite, donc, au montant qu'elle s'engage à payer à la compagnie d'assurance. En conséquence le risque actuariel et le risque de placement n'incombent pas à la société. Dans les filiales du Groupe, la législation locale n'impose pas le versement d'indemnités en cas de départ à la retraite. Les engagements ainsi que les actifs de couverture et la charge de l'exercice sont évalués suivant la méthode dite « des unités de crédit projetées » conforme à la norme IAS 19. Décision IFRIC sur l'attribution des avantages aux périodes de services : À compter de 2021, l'IFRIC a retenu avec l'accord de l'IASB, une approche consistant à revoir les modalités d'étalement du coût de l'avantage sur la période de service. Cela entraîne une modification de la méthode de valorisation des engagements pour les régimes plafonnés en fonction du nombre d'années de services rendus. Sont visés : les régimes d'indemnité de départ à la retraite ayant un barème de droits avec un nombre de mois plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté dans l'entreprise.

(En milliers d'euros)	Provision Retraite
Au 31/12/2022	254
Augmentations	-
Diminutions	-40
Variation de périmètre	-
Change	-
Autres	-
Au 31/12/2023	214

Engagements de retraite

L'évaluation des engagements de versement des indemnités de retraite conventionnelles est fondée sur la méthode actuarielle. Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

Le taux d'actualisation : 3%

Le taux de rendement brut servi pour 2023 est de : 2,78 % (fonds placé sur des fonds euro) Age de départ retenu : 65 ans

Taux d'augmentation des salaires et taux d'inflation : 3,13 %

Mortalité : encres DUBUIT utilise la table d'espérance de vie INSEE 2018-2020 Turnover : une grille dégressive est établie en fonction de l'âge

En 2021, l'IFRIC a recommandé de modifier la façon de calculer les engagements de départ à retraite pour les conventions dont les droits sont définis par tranche d'ancienneté : la convention de la Chimie applicable aux entités françaises du Groupe en fait partie. L'engagement retraite a été recalculé en ne prenant en compte que les droits acquis à la clôture de l'exercice.

Les engagements évalués à la date du 31 décembre 2023 s'élèvent à 462 k€ et sont couverts à hauteur de 249 k€ par une assurance.

Note 21 : Provisions (non courant) et provisions (courant)

Principes comptables

Provisions courantes, non courantes (IAS 37) :

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise. Les provisions sont constituées conformément à la norme IAS 37, pour couvrir les obligations liées à des événements survenus avant l'arrêté des comptes, s'il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressources sans contrepartie. Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle normal d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges. Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation quelle que soit leur échéance de retournement. Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent, pour l'essentiel, la provision pour garantie client.

(En milliers d'euros)	Provisions litiges	Provisions garantie clients	Provisions litiges fiscaux	Autres provisions pour charges	Total
Au 31/12/2022	-	11	-	27	38
Dotation	4	16	-	103	122
Utilisation	-	-11	-	-	-11
Reprise	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-1	-1
Autres	-	-	-	-	-
Au 31/12/2023	4	16	-	129	148
< 1 an		16			16
> 1 an	4			129	132

Principaux détails des provisions pour litiges :

- Dotation de provision de 4 k€ pour litiges commerciaux.

Détail des autres provisions pour charges

- Risque concernant la moins-value latente sur l'immeuble de Guarulhos.
- Risque litiges à hauteur de 80 k€.

Note 22. Impôts différés

Les actifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments suivants :

Impôts différés actifs (en milliers d'euros)	Différences temporaires - IDA	Provisions pour retraite	Eliminations (marges, provisions internes) - IDA	Autres (Incluant actions propres) - IDA	Activation impôt sur déficit fiscal	Compensation IDA /IDP	Total
Au 31/12/2022	48	122	66	-74	46	-71	137
Impact conversion et autres	0	-59	0	48	0	1	-10
Montant comptabilisé en résultat net	-41	-10	-19	-102	63	259	149
Au 31/12/2023	7	53	47	-128	109	188	276

Les passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments suivants :

Impôts différés passifs (en milliers d'euros)	Différences temporaires - IDP	Contrats de location IFRS 16	Eliminations (marges, provisions internes) - IDP	Autres (Incluant actions propres) - IDP	Retraitements IFRS s/ immob.	Compensation IDA /IDP	Total
Au 31/12/2022	0	1	20	57	0	-71	7
Impact conversion et autres	0	0	0	-1	0	1	0
Montant comptabilisé en résultat net	0	0	-8	-258	0	259	-7
Au 31/12/2023	0	1	12	-202	0	188	0

Note 23. Parties liées

- Transactions avec les coentreprises

	Fin décembre 2023	Fin décembre 2022
Compte courant (solde dû)	45 K€	- K€
- Dont sommes remboursées sur la période	- K€	0 K€
Loyers et charges locatives	125 K€	109 K€
Prestations administratives	80 K€	93 K€
Refacturation prestations administratives	-5 K€	-5 K€
Refacturation loyers et charges locatives	-3 K€	-3 K€
Produits financiers	n/a	n/a

- Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros	2023	2022
Avantages à court terme (rémunération fixes + charges patronales)	569	550
Avantages à long terme		0
Charges liées aux plans d'Attribution Gratuite d'Actions	14	7

Cette rémunération concerne les membres du Directoire qui perçoivent des salaires et bénéficient des contrats d'intéressement et de participation ainsi que des régimes de primes d'expatriation et de retraite à prestations définies en vigueur, dans les mêmes conditions que les autres collaborateurs de la société. Un engagement de 40 k€ a été comptabilisé au titre des régimes à cotisation pour les dirigeants.

- **Rémunération des membres du Conseil de Surveillance**

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas de rémunérations au titre de leur mandat. Seul le président du Conseil de surveillance a perçu une rémunération brute annuelle de 36 000 euros.

Note 24. Tableau de flux de trésorerie

a) Analyse de la ligne « impôts payés »

Impôts payés	2023
A - Impôt exigible	-29
B - Impôt de distribution	0
Variation Impôt courant (actif)	130
Variation Impôt courant (passif)	-129
C - Variation Impôt courant	1
Impôts payés (A+B+C)	-27

b) Analyse de la variation du besoin de fonds de roulement

(En milliers d'euros)	2022	Ecart de conversion	Reclass.	Variation (*)	2023
Stock, produits et services en cours	5 520	-46	0	-744	4 730
Clients et autres débiteurs	5 370	-121	0	-354	5 895
Autres actifs courants	194	-0	0	-79	114
Autres actifs non courants	55	1	0	-38	19
Total actif courant (A)	11 139	-167	0	-1 215	9 757
Fournisseurs et autres créditeurs	3 584	-28	0	-611	2 945
Autres passifs courants	0	0	0	124	124
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0
Total Passif courant (B)	3 584	-28	0	-487	3 068
BFR : Total A - B	7 555	-138	0	-728	6 689

(*) La colonne à retenir pour le calcul du Besoin en fonds de roulement (BFR) est la colonne variation qui correspond aux variations de trésorerie sur la période.

Note 25. Informations sectorielles

Principes comptables

L'information par secteur opérationnel est dérivée de l'activité du Groupe à savoir la commercialisation, au niveau mondial, de produits pour les marchés de l'impression sérigraphique et numérique. Les secteurs opérationnels du groupe ENCREs DUBUIT, sont constitués des zones d'implantations géographiques du Groupe à travers le monde à savoir l'Europe, l'Asie, l'Afrique Moyen- Orient et le continent Américain. Ils correspondent à la structure du reporting interne et représentent le niveau suivi par la Direction du Groupe pour prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et pour évaluer la performance opérationnelle.

Informations par entités juridiques (secteur d'activités)

Comme il a été indiqué dans les principes comptables et méthodes d'évaluation, le groupe ENCREs DUBUIT exerce son activité dans un secteur unique : la commercialisation, au niveau mondial, de produits d'impression pour les marchés de la sérigraphie et du numérique.

(En milliers d'euros)	ENCREs DUBUIT SA	TINTAS DUBUIT	PUBLIVENOR	DUBUIT BENELUX	Encre DUBUIT SHANGHAI (1)	DUBUIT OF AMERICA	DUBUIT VIETNAM	POLY-INK SASU	Eliminations/ Retrait. de conso.	TOTAL
En 2023										
Indicateurs de résultat										
Chiffre d'affaires	12 102	1 903	2 186	-	4 789	427	336	66	- 1 873	19 936
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	678	45	93	-	181	13	110	25		1 145
Résultat opérationnel (données consolidées)	- 2 474	420	- 73	- 6	268	123	- 373	- 99		- 2 215
Actif										
Investissements industriels nets	602	8	63	0	60	0	29	0		762
Effectif	74	13	12	-	69	2	6	1		177

En milliers d'euros	Encre DUBUIT S.A	SCREEN MESH	Tintas DUBUIT	PUBLIVENOR	DUBUIT Bénélux	Encre DUBUIT SHANGHAI (1)	DUBUIT AMERICA	DUBUIT VIETNAM	POLY-INK	Eliminations /Retrait. de conso.	TOTAL
En 2022											
Indicateurs de résultat											
Chiffres d'affaires	13 503	0	1 769	2 205	0	6 495	405	53	0	-1 708	22 723
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	590	0	42	109	0	203	13	107	31		1 095
Résultat opérationnel (données consolidées)	-100		100	5	-7	718	-132	-414	-16		155
Actif											
Investissements industriels nets	540	0	43	50	0	124	0	33			789
Effectif	73	0	14	11	0	70	3	7			178

(1) Intègre les deux sociétés localisées en Chine Jinshan (site actif) et Fangxian

Information par secteur géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients. Les actifs et passifs sont répartis en fonction de la situation géographique des sociétés.

Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique

(En milliers d'euros)	2023		2022	
ENCREs DUBUIT SA	10 583	53,08%	11 889	52,32%
SCREEN MESH SARL	-	0,00%	-	0,00%
TINTAS DUBUIT	1 898	9,52%	1 756	7,73%
MACHINES DUBUIT BENELUX	-	0,00%	-	0,00%
PUBLIVENOR SPRL	2 117	10,62%	2 189	9,63%
DUBUIT OF AMERICA	427	2,14%	405	1,78%
ENCREs DUBUIT SHANGHAI (EDF)	-	0,00%	-	0,00%
DUBUIT SHANGHAI JINSHAN (EDJ)	4 760	23,88%	6 431	28,30%
DUBUIT VIETNAM	151	0,76%	53	0,23%
POLY INK	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	19 936		22 723	

Analyse de la situation financière par secteur géographique

ACTIF	Continent européen		Continent américain		Asie et Afrique		TOTAL	
(En milliers d'euros)	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Immobilisations corporelles, matériels et outillages	4 777	4 761	287	310	1 732	2 044	6 796	7 115
Immeubles de placement	703	754	-	-	-	-	703	754
Ecart d'acquisition	432	432	-	-	-	-	432	432
Immobilisations incorporelles	2 118	2 197	-	-	-	-	2 118	2 197
Titres de participation (net)	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	51	84	-	-	47	47	98	132
Impôts différés actifs	10	-	-8	-	274	137	276	137
Autres actifs non courants	-	-	-	-	19	55	19	55
ACTIF NON COURANT	8 092	8 229	279	310	2 072	2 284	10 443	10 822
Stock, produits et services en cours	3 917	4 557	97	137	716	825	4 730	5 520
Clients et autres débiteurs	3 212	3 171	91	40	1 592	2 159	4 895	5 370
Impôt courant	-	130	-	-	-	-	-	130
Autres actifs courants	93	192	5	-	16	2	114	194
Produits dérivés ayant une juste valeur positive	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs destinés à être vendus	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres négociables	633	421	-	-	-	-	633	421
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 322	4 817	122	364	1 644	2 070	4 089	7 251
ACTIF COURANT	10 177	13 288	316	541	3 968	5 056	14 461	18 886
TOTAL ACTIF	18 269	21 517	595	851	6 040	7 340	24 904	29 708

Immeuble de placement,

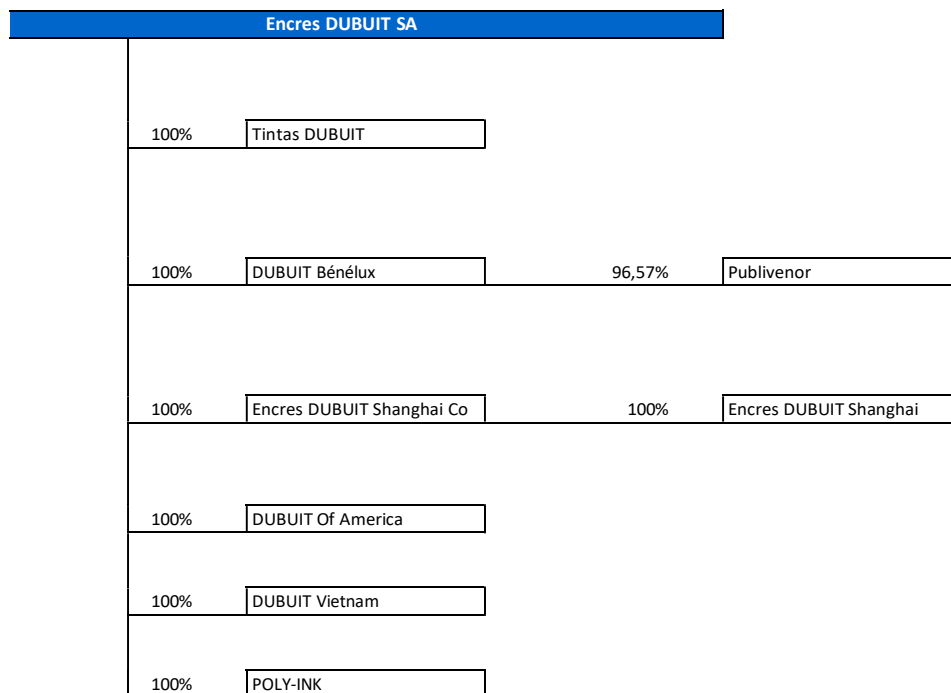
- Les immeubles de placements présentés dans le secteur « continent européen » sont localisés au Brésil.

PASSIF EXIGIBLE (En milliers d'euros)	Continent européen		Continent américain		Asie et Afrique		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Emprunts long-terme	768	1 111	-	-	33	114	801	1 225
Impôts différés passifs	11	7	-8	-	-3	-0	0	7
Provision pour retraite	214	254	-	-	-	-	214	254
Provisions (non courant)	92	27	-	-	40	-	132	27
Autres passifs non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif non courant	1 085	1 399	-8	-	71	114	1 148	1 513
Passif Courant	2 876	3 705	35	58	580	630	3 491	4 393
TOTAL PASSIF Non courant et Courant	3 961	5 104	27	58	651	745	4 639	5 906

Note 26. Organigramme du Groupe et Périmètre de consolidation

Encres Dubuit SA, société mère du groupe est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Mitry-Mory (Seine-et-Marne).

Organigramme au 31 décembre 2023



Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

Le périmètre de consolidation du Groupe Encres Dubuit est le suivant :

Nom de l'entité	Activité	Pourcentage d'intérêts
Encres DUBUIT SA	Distribution de produits pour l'impression de sérigraphie*	Mère
Filiales consolidées par intégration globale		
Dubuit Benelux	Holding	100,00%
Publivenor	Distribution de produits pour l'impression de sérigraphie	96,57%
Tintas DUBUIT	Distribution de produits pour l'impression de sérigraphie*	100,00%
Dubuit of America	Distribution de produits pour l'impression de sérigraphie	100,00%
Encres DUBUIT Shanghai - Fangxian	Distribution de produits pour l'impression de sérigraphie	100,00%
Encres DUBUIT Shanghai - Jinshan	Distribution de produits pour l'impression de sérigraphie*	100,00%
Dubuit Vietnam	Distribution de produits pour l'impression de sérigraphie*	100,00%
POLY-INK	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	100,00%
Entreprise sous contrôle conjoint consolidées par intégration proportionnelle		
	Néant	
Entreprises associées mise en équivalence		
	Néant	

* site de fabrication d'encre

Note 27. Évènements post-clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture des comptes annuels et la date d'arrêt des comptes consolidés par le directoire et l'examen par le Conseil de surveillance.

Note 28. Honoraires des commissaires aux comptes

Année 2022

2022								
(En milliers d'euros)	SEC3		B&A AUDIT		Autres		Total	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	36	100%	29	100%			65	50%
- Filiales intégrées globalement Missions accessoires					64	100%	64	50%
Total des missions de certifications des comptes	36	28%	29	23%	64	50%	129	

Année 2023

2023								
(En milliers d'euros)	SEC3		B&A AUDIT		Autres		Total	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Émetteur	34	100%	34	100%			68	52%
- Filiales intégrées globalement Missions accessoires					64	100%	64	48%
Total des missions de certifications des comptes	34	26%	34	26%	64	41%	132	

3. COMPTES ANNUELS 2023 ET ANNEXES

3.1 Les états financiers

Bilan actif

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements, Provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	767	299	468	532
Fonds commercial	1 847	0	1 847	1 847
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	2 614	299	2 315	2 379
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 006	0	1 006	1 006
Constructions, installation des constructions	4 055	2 969	1 086	1 189
Installations techniq. mat. Out. industriels	2 983	2 255	728	562
Autres immobilisations corporelles	5 031	4 130	901	703
Immobilisations en cours	46	0	46	70
Avances et acomptes	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	13 121	9 354	3 767	3 530
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	4 353	426	3 927	3 974
Créances rattachées à des participations	2 070	1 234	836	201
Autres titres immobilisés	0	0	273	292
Autres immobilisations financières	361	39	51	79
Total immobilisations financières	6 784	1 700	5 085	4 546
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 519	11 352	11 166	10 454
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières & autres approv	1 926	29	1 897	2 352
Produits intermédiaires et finis	1 333	32	1 300	1 386
Marchandises	172	29	143	155
CREANCES				
Avances et acomptes versés	5	0	5	49
Clients et comptes rattachés	3 048	593	2 455	3 005
Autres créances	2 154	1 836	318	1 643
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	699	0	699	486
Disponibilités	1 349	0	1 349	3 684
Charges constatées d'avance	92	0	92	190
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 777	2 519	8 258	12 950
Charges à répartir			0	0
Ecart de conversion actif	4		4	0
TOTAL GENERAL	33 300	13 872	19 428	23 404

Bilan passif

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 256	1 256
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 398	4 398
Réserves :		
- Réserve légale	126	126
- Réserves statutaires ou contractuelles	12 454	12 454
Report à nouveau	194	-240
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 174	1 347
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	8	4
TOTAL	16 261	19 344
Autres fonds propres	0	0
TOTAL	0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	16 261	19 344
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	129	54
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS	129	54
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	615	908
Dettes financières diverses	6	40
TOTAL DETTES FINANCIERES	621	948
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 305	1 772
Dettes fiscales et sociales	672	791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	1
Autres dettes	81	39
Produits constatés d'avance	333	263
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	2 391	2 866
TOTAL DES DETTES	3 012	3 814
Ecarts de conversion passif	27	192
TOTAL GENERAL	19 428	23 404

Compte de résultat

En milliers d'euros			31/12/2023	31/12/2022
	France	Exportation	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	730	313	1 043	1 340
Production vendue (biens)	5 878	4 495	10 373	11 722
Production vendue (services)	376	309	686	441
Chiffre d'affaires net	6 984	5 118	12 102	13 503
Production stockée			-81	501
Subventions d'exploitation			16	16
Reprises sur provisions et transfert de charges			1 889	468
Autres produits d'exploitation			166	147
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			14 091	14 635
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises			509	1 028
Variations de stocks			87	-69
Achats matières premières et autres approvisionnements			4 348	5 671
Variations de stocks			426	-289
Autres achats et charges externes			3 044	3 115
Impôts, taxes et versements assimilés			288	260
Salaires et traitements			2 974	2 978
Charges sociales			1 323	1 239
Dotations aux amortissements et provisions :				
- sur immobilisations : dotations aux amortissements			474	402
- sur actif circulant : dotations aux provisions			483	617
- pour risques et charges : dotations aux provisions			81	27
Autres charges			1 599	107
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			15 638	15 086
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 546	-451
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations			1 093	1 640
Produits des autres valeurs mobilières et autres créances				
Autres intérêts et produits assimilés			37	8
Reprises sur provisions et transferts de charges			15	99
Différences positives de change			44	51
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS			1 190	1 799
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et aux provisions			1 715	34
Intérêts et charges financiers			161	18
Différences négatives de change			38	28
Autres charges financières				
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIERES			1 914	80
RESULTAT FINANCIER			-724	1 719
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 270	1 268

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	34
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26	13
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	29	46
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12	82
Dotations aux amortissements et provisions	4	4
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	21	98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8	-52
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-88	-130
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>15 310</i>	<i>16 480</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>17 484</i>	<i>15 134</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 174	1 347

Tableau de flux de trésorerie en milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
<u>Flux de trésorerie lié à l'activité</u>		
. Résultat net	-2 174	1 347
. Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
. Amortissements et provisions (sauf prov / actif circulant)	805	336
. Variation des impôts différés	0	0
. Plus ou Moins-values de cession nettes d'impôt	-13	77
. Plus ou Moins-value sur cession d'actions propres	0	-2
. Mali de Fusion	-	10
. Coût de l'endettement	8	7
. Produit des dividendes	-1 012	-1 618
Marge brute d'autofinancement	-2 385	157
. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
. Créances d'exploitation et stock	2 566	-1 740
. Dettes d'exploitation et autres dettes	-641	405
	1 925	-1 335
TOTAL FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	-460	-1 178
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
. Acquisition d'immobilisations	-726	-540
. Cessions d'immobilisations nettes d'impôt et remboursement	146	4
. Impact des variations de périmètres	0	0
. Dividendes reçus	1 012	1 618
. Acquisition nette des cession s/ immobilisations financières	-846	-30
TOTAL FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	-414	1 052
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
. Dividendes versés aux actionnaires	-912	0
. Remboursement des comptes courants	0	0
. Autres variations	-8	-7
. Cessions Actions propres	1	2
. Emissions d'emprunts	0	0
. Remboursements d'emprunts	-327	-284
TOTAL FLUX DE TRESORERIE LIES AUX FINANCEMENTS	-1 247	-289
Variation de la trésorerie calculée	-2 121	-415
<u>Variation de trésorerie</u>		
. Trésorerie d'ouverture	4 170	4 585
. Trésorerie de clôture	2 048	4 170
Variation de la trésorerie	-2 122	-415

3.2 Annexes des comptes annuels (Exercice clos au 31 décembre 2023)

Encres DUBUIT développe et distribue des solutions permettant l'impression par sérigraphie, tampographie ou digitale. Ces encres industrielles permettent d'ennoblir les matériaux d'améliorer la fonctionnalité de certaines surfaces (encres conductrices par exemple), d'assurer la traçabilité ou l'identification de produits industriels.

3.2.1 Évènements significatifs

a) Évènements économiques, géopolitiques, et évolution de la gouvernance

2.3.1.3. Environnement économique et géopolitique :

L'environnement de marché a conduit à des fluctuations des prix de l'énergie, des matières premières, et des ressources logistiques. Le contexte inflationniste et de hausse des taux d'intérêts a également pesé sur l'activité de nos clients en Europe et en Asie.

L'environnement géopolitique déjà tendu par le conflit Russo-Ukrainien s'est aggravé avec les graves tensions au Proche-Orient, et contribue à une prudence générale dans la consommation qui a pesé sur la croissance.

Le Groupe n'a pas d'activité commerciale en Russie et en Ukraine, et ne détient aucun actif dans ces deux pays. Le chiffre d'affaires réalisé au Moyen Orient n'est pas significatif.

Les effets de la crise sanitaire liée au Covid se sont progressivement atténués en Asie, mais n'ont pas suffi à enrayer la baisse du chiffre d'affaires enregistrée par le Groupe sur ce continent en 2023.

2.3.1.4. Evolution de la gouvernance :

L'arrivée de Madame Alexandra Taulin le 4 décembre 2023 en tant que Présidente du Directoire, suivant le départ Madame Chrystelle Ferrari au terme d'un engagement dans le Groupe depuis 24 ans, marque la volonté de renforcer le groupe sur ses marchés existants et développer de nouvelles opportunités de croissance.

Il est rappelé que Madame Alexandra Taulin, 51 ans, dirige depuis plus de 20 ans des sociétés Française ou Allemande dans le domaine des peintures et des encres.

Après une expérience de direction en Europe, elle a mené à bien en Asie des acquisitions, assuré le démarrage d'usines et permis une croissance régulière du chiffre d'affaires sur le continent asiatique.

Après onze années passées en Chine, elle rejoint les Encres Dubuit où elle s'attachera à restaurer les conditions d'un retour durable à la croissance et la profitabilité.

b) Situation au Brésil

L'historique de la situation au Brésil figure dans le rapport financier annuel 2021. L'évolution de cette situation au cours de l'exercice 2022 est décrite dans le rapport financier annuel 2022.

Évolution 2023 et 2024

Le jugement du procès travailliste de l'ancien dirigeant a été rendu en faveur de notre société, cependant un recours reste encore possible à la date de rédaction de ce rapport (pour mémoire, le litige portait sur 2,9 M réals soit 540 k€).

Au Brésil, dans l'intérêt économique et financier du Groupe, la société gère au mieux ces litiges avec les avocats. Elle réitère le principe du désengagement de la responsabilité du Groupe depuis la cession des filiales brésiliennes et l'état des procédures à ce jour ne permet pas la constitution d'une provision.

Le groupe envisage un possible retour via des distributeurs dans la zone.

Éléments d'informations liés à l'exécution des contrats de location :

Les loyers perçus sur les immeubles de placements situés au Brésil s'élèvent à 158 k€ pour l'année 2023 (se reporter à la note 8 « Immeuble de placement » des comptes consolidés).

3.2.2 Principes, règles et méthodes comptables

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le capital est de 1.256 k€ et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 174 k€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Les notes et tableaux-ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Afin de donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise à la fin de l'exercice, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables Français résultant notamment des dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général et des règlements de l'Autorité des Normes Comptables.

Les comptes au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2016-07 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) à jour des différents règlements complémentaires à date d'établissement des dits comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 25/04/2024 par le Directoire de la société.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'achat, hors frais d'acquisition et coût d'emprunt. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue des immobilisations (1 à 5 ans).

Une valeur résiduelle peut être déterminée en déduction de la valeur amortissable si elle est significative et calculée dès l'origine.

Les frais de développement sont enregistrés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les fonds commerciaux et la marque sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur nette au bilan. La valeur d'inventaire attribuée aux fonds de commerce fait l'objet d'un suivi annuel en fonction de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffre d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent être confirmées, et établies qu'à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée. Aussi afin d'assurer un caractère prudent aux résultats présentés, la société a retenu des scénarios pour lesquels la croissance des chiffres d'affaires et des résultats sont cohérents avec les chiffres constatés au cours de ces dernières années.

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital de la société (WACC). Le taux d'actualisation est un taux après impôts.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Une valeur résiduelle peut être déterminée en déduction de la valeur amortissable si elle est significative et calculée dès l'origine. Les plans d'amortissements pour dépréciation sont établis suivants la durée réelle d'utilisation selon le mode linéaire.

Durées retenues pour le calcul des amortissements :

	Durée
<u>Immobilisations décomposables</u>	
- Structure gros-œuvre	20 ans
- Lots techniques	15 ans
- Lots de second œuvre	12 ans
- Lots d'aménagement	10 ans
<u>Immobilisations non décomposables</u>	
- Matériel et outillage industriels	1 à 10 ans

- Agencements et installations	1 à 20 ans
- Matériel de transport	1 à 3 ans
- Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue notablement inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle se définit par comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Provision pour gros entretien

Une provision pour gros entretien est constituée, le cas échéant, selon un plan pluriannuel de travaux permettant de couvrir les dépenses qui ont pour seul but de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger la durée de vie des immobilisations concernées.

Immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Les créances rattachées à des participations, les prêts et dépôts sont enregistrés pour leur valeur de remboursement à la date de clôture de l'exercice. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour les titres cotés, la valeur d'inventaire est déterminée par le cours moyen du mois de la clôture de l'exercice. La valeur d'inventaire des titres de participation ou autres titres immobilisés figurant au bilan pour leur coût d'acquisition correspond à la valeur d'utilité.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les intérêts courus s'y rapportant sont également comptabilisés.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée par le cours du dernier jour de la clôture de l'exercice.

Actions propres

Les actions propres détenues par la société sont enregistrées pour leur coût d'acquisition au poste « Autres titres immobilisés » suivant l'affectation d'origine du programme de rachat d'actions. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle des actions propres détenues est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

À la suite de la publication de l'avis sur la comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés (règlement ANC n°2014-03 de décembre 2014 abrogeant le règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008), les actions propres détenues et affectées à un plan ont été transférées au compte 502-1 pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision au passif. Les actions propres affectés aux salariés mais non couvertes par une provision au passif et les actions propres rachetées pour régularisation des cours de bourse sont inscrites au compte 502-2 « Actions disponibles pour être attribuées aux employés ou pour régularisation des cours de bourse »

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent d'une part la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon le cas.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Conformément aux dispositions du règlement 00-06 du comité de réglementation comptable, relatif aux passifs, une information est fournie concernant les provisions les plus significatives, dans la mesure où cette information ne porte pas préjudice au groupe. Au titre de l'exercice 2023 la provision pour garanties client calculée selon le niveau d'avoir de l'exercice précédent a été dotée à hauteur de 16 k€ et reprise pour 11 k€.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valorisation des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Le système d'information de la société permet d'identifier à travers la gestion de l'ERP Odoo les dates de péremption. Une dépréciation des stocks est constatée à hauteur de 100 % pour :

- Les matières et produits n'ayant pas eu d'entrée et de sortie depuis plus de 2 ans (soit antérieur au 1^{er} janvier 2021),
- Les matières et produits définis comme périmés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. En fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, une provision pour dépréciation évaluant le risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Opérations en devises

Les transactions réalisées en devises sont enregistrées aux cours de change en vigueur à la date de ces transactions. Tous les actifs et passifs en devises sont convertis aux cours de clôture. La différence de change résultant de la conversion des actifs et passifs en devises est portée : au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité. L'exposition de la société au risque de change est minime dans la mesure où les ventes réalisées à l'étranger sont facturées en Euros. Cependant, Encres DUBUIT est exposée au risque de change au travers de dividendes qu'elle perçoit de sa filiale chinoise en USD.

Engagements retraite

L'engagement retraite de la société mère est couvert pour partie par les versements annuels effectués sur une assurance départ retraite extérieure (cf note n°8).

Définition de résultat courant et résultat exceptionnel

Le compte de résultat distingue le résultat imputable aux activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les activités ordinaires recouvrent toute l'activité dans laquelle s'engage l'entreprise dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités liées qu'assume l'entreprise à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires. Les éléments extraordinaires sont les seuls produits et charges consécutifs à des événements ou opérations clairement distinctes des activités ordinaires de l'entreprise, et qui ne sont pas en conséquence censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Les cours de conversion retenus pour les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 sont :

En euros	31/12/2023		31/12/2022	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
USD - Dollar US	0,90500	0,92460	0,93756	0,94887
CNY - Yuan Chinois	0,12740	0,13050	0,13590	0,14124
VND - Dong Vietnamien	0,00004	0,00004	0,00004	0,00004

3.2.3 Notes sur les comptes annuels

Note 1. Tableau des filiales et participations

A/ Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication

Filiales et participations informations en milliers d'euros	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote- part de capital détenu (%)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice) ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales (détenues à + de 50%)										
TINTAS DUBUIT SA C/Las Planas 1 P.I. Font Santa 08970 Sant Joan Despi (Barcelona) Espagne	72	1 605	100%	955	955	0	0	1 903	86	200
Dubuit Shanghai Co 111 Memgshan rd shihua, Jinshan, Shanghai China	1 839	2 511	100%	1 839	1 839	0	0	4 789	-430	812
DUBUIT BENELUX 40 Suikerkaai, 1500 Halles, Belgique	400	-725	100%	960	960	1 419	0	0	-87	0
DUBUIT OF AMERICA 70 Monaco Drive IL 60172 Roselle -Chicago	580	-81	100%	380	0	122	0	427	1 444	0
DUBUIT INKS VIETNAM COMPANY LIMITED Plot 244 – Street 12. Amata Industrial Park Long Binh Ward – Dong Nai Province Bien Hoa City – VIETNAM	47	-1 337	100%	47	0	1 544	0	336	-503	0
POLY INK 1 rue ISAAC NEWTON, 77290 MITRY MORY	7	5	100%	154	154	20	0	66	138	0

B/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication

Filiales françaises (ensemble) :	Néant	
Filiales étrangères (ensemble) :	Néant	
Participations dans les sociétés françaises (ensemble) :	Néant	
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble) :	Néant	

C/ Renseignements globaux sur les titres (A+B) (*)

En milliers d'Euros	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consenties (*)	Montant des cautions avals donnés par la société	CA H.T. du dernier exercice écoulé	Résultat ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
Filiales françaises (ensemble)									
Poly-Ink	7	5	154	154	20	-	66	138	-
Filiales étrangères (ensemble)									
Tintas+EDJ+MDB+DOA	2 938	1 972	4 180	3 753	3 085	0	7 455	510	1 012
Participation dans les sociétés françaises (ensemble) : NEANT									
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble) : Néant k€									

(*) Pour la ligne « Filiales étrangères », les prêts et avances consenties sont dépréciés pour 3 070 K€

Note 2. Les opérations avec les entreprises liées

BILAN

	Montant concernant les entreprises :		
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	Montants des dettes ou des créances représentés par des effets de commerce
Participations	4 353		
Créances rattachées à des participations	2 070		
- Provisions sur titres de participation et créances rattachées	-1 660		
TOTAL IMMOBILISATIONS	4 763	0	
Créances clients et comptes rattachés nettes des provisions	160		
Autres créances nettes des provisions	47		
TOTAL CREANCES	207	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13		
Autres dettes			
TOTAL DETTES	13	0	

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS (K€)	Montant concernant les entreprises	
	liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation
Ventes de produits finis	1 519	
Loyers facturés		
Dividendes reçus	1 012	
Transferts de charges	5	
Intérêts des créances rattachées à des participations	81	
Total	2 617	0

CHARGES (K€)	Montant concernant les entreprises	
	liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation
Achats de matières premières	69	
Autres services extérieurs	68	
Loyers et charges locatives		
Autres charges financières		
Autres charges exceptionnelles		
Total	137	0

Note 3. L'actif immobilisé

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations incorporelles (milliers €)	Montant au 31/12/2022	Augmentat°	Diminut°	Autres variations	Au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences et marques	710	57			767
Fonds commercial	1 847				1 847
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Total	2 557	57	0	0	2 614
Amortissements	178	121			299
Total net	2 379	-64	0	0	2 315

Principales immobilisations :

En milliers d'euros	Montant au 31/12/2022	Augmentat°	Diminut°	Autres variations	Au 31/12/2023
Terrains	1 006				1 006
Constructions - Structure, gros œuvre	2 919	13			2 932
Immeubles de placement	1 122				1 122
Matériel et outillages industriels	2 760	284	62		2 983
Autres immobilisations corporelles	3 160	328	4		3 483
Immobilisations décomposables					
- Gros œuvre	500				500
- Lots techniques	583				583
- Lots de second œuvre	415				415
- Lots d'aménagement	51				51
Immobilisation en-cours	70	43	67		46
Total	12 585	668	132	0	13 121
Amortissements :					
- Constructions	2 485	65			2 550
- Immeubles de placement	368	51			419
- Matériel et outillages industriels	2 197	108	50		2 255
- Autres immobilisations corporelles	2 476	130	4		2 601
Immobilisations décomposables					
- Gros œuvre	500				500
- Lots techniques	583				583
- Lots de second œuvre	411				411
- Lots d'aménagement	35				35
Total des amortissements	9 056	353	55	0	9 354
Total net	3 529	315	78	0	3 767

Logiciels (57 k€) pour fiches de données de sécurité (obligation réglementaire),
 Matériel industriel (284 k€) pour bancs d'essai d'encre digitales, microscopes, chariot élévateur.
 Agencement installation (320 k€) de sécurisation et de rénovation.

Le crédit-bail

Poste du bilan (en milliers d'euros)	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Terrains						
Construction						
Installations techniques matériel et outillage industriels	429	43	216	213	85	439
Autres immobilisations corporelles	239	46	133	106	73	190
Immobilisations en cours						
TOTAL	667	89	349	319	158	629

En milliers d'euros	Redevances restant à payer			TOTAL	Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et à moins de cinq ans	A plus de cinq ans			
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels					4	85
Autres immobilisations corporelles	47	27		74	8	73
Immobilisations en cours						
TOTAL	47	27	0	74	13	158

Immobilisations financières

En milliers d'euros	Montant au 31/12/2022	Augmentat°	Diminut°	Autres variations	Au 31/12/2023
Titres de participations	4 353				4 353
Créances rattachées à des participations	1 199	876	4		2 070
Autres titres immobilisés (actions propres)	304	80	65		313
Autres immobilisations financières	82	9	44		48
Total immobilisations financières	5 939	965	113	0	6 784
Provisions dépréciation immos financ.	1 393	322	15		1 700
Total net	4 546	643	98	0	5 085

(*) 82 121 actions propres détenues par ENCREs DUBUIT non affectées à un plan et 1 603 actions détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la société GILBERT DUPONT.

Tableau récapitulatif des achats et ventes des actions propres sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

Mois	Achats	Ventes	Attribution Gratuite d'actions : délai d'acquisition réalisé	Transfert au compte "502 - actions affectées à un plan"	Actions affectées à un plan non réalisé (transfert du 502 au 27x ou 5022)	Actions affectées à un plan non attribuées (transfert du 5021 au 5022)	Solde Actions propres
Décembre 2022	1 249	683				17 500	79 615
Janvier 2023	583	1 076					81 644
Février 2023	2 498	1 869					83 920
Mars 2023	759	1 283					83 396
Avril 2023	1 878	1 449					83 825
Mai 2023	739	1 375					83 189
Juin 2023	2 399	1 708					83 880
Juillet 2023	1 004	1 247					83 637
Août 2023	689	998					83 328
Septembre 2023	642	401					83 569
Octobre 2023	1 174	1 350					83 393
Novembre 2023	937	919					83 411
Décembre 2023	1 597	1 284		17 500			83 724
Cours moyen d'achat (€)							3,6566
Cours au 31 décembre 2023 (€)							3,24
Provisions pour dépréciation des actions propres (en €)							

Note 4. Les capitaux propres

Le capital

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 1 256 400 €. Il se compose de 3 141 000 actions d'une valeur nominale de 0,40 euros chacune.

Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Montant au 31/12/2022	Augmentat°	Diminut°	Affectation de résultat	Au 31/12/2023
Capital	1 256				1 256
Prime	4 398				4 398
Réserve légale	126				126
Autres réserves	12 454				12 454
Report à nouveau	-240	434			194
Résultat de l'exercice	1 347	-2 174	-1 347		-2 174
TOTAL	19 339	-1 740	-1 347	0	16 253

Total des capitaux propres hors provisions réglementées.

Plans d'attribution d'actions gratuites de la société ENCRE DUBUIT S.A

Le tableau ci-après récapitule des données relatives aux plans d'actions gratuites :

Plans n°	Date d'attribution		Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions octroyées	Nombre d'actions émises / remises	Nombre d'actions non acquises définitivement
	Plans de souscription	Date d'acquisition				
2022-1	10/03/2022	10/03/2025	1	10 000	0	10 000
2022-2	10/03/2022	10/03/2025	1	7 500	0	7 500

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2021, dans sa douzième résolution, a autorisé le Directoire à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié du groupe ou de certains d'entre eux.

Le Directoire du 10 mars 2022, en vertu de l'autorisation de l'Assemblée susmentionnée et conformément à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance en date du 18 octobre 2021, a décidé l'attribution gratuite : de 17.500 actions dans les conditions et selon les modalités définies ci-après :

- 10.000 actions attribuées à Monsieur Damien GOMBERT, General manager de la filiale DUBUIT Chine, également régies par le Plan 2022-1-1 sous réserve de l'atteinte de conditions de performance et du respect d'une condition de présence à l'issue de la période d'acquisition. L'attribution définitive des actions gratuites interviendra le 10 mars 2025, sous réserve du respect des conditions d'attribution. Dès leur attribution définitive, les actions attribuées gratuitement seront soumises à une obligation de conservation d'un an.
- 7.500 actions attribuées à Monsieur Pierre BLAIX, membre du Directoire et Global sales and marketing directeur, régies par le Plan 2022-1-2 sous réserve de l'atteinte de conditions de performance et du respect d'une condition de présence à l'issue de la période d'acquisition. L'attribution définitive des actions gratuites interviendra le 10 mars 2025, sous réserve du respect des conditions d'attribution. Dès leur attribution définitive, les actions attribuées gratuitement seront soumises à une obligation de conservation d'un an.

Au 31 décembre 2023, les conditions de performance n'ont pas été réalisées totalement pour messieurs BLAIX et GOMBERT. Les actions n'ont pas été distribuées.

Note 5. Les provisions

a/ Les provisions pour risques et charges :

En milliers d'euros	Montant au 31/12/2022	Augmentat°	Diminut°		Au 31/12/2023
			Consommées	Non consommées	
Provisions réglementées	4	4			8
a) Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges commerciaux	0	4			4
Provisions pour litiges sociaux	0				0
Provisions pour garanties données aux clients	11	16	11		16
Provisions pour pertes de change	0	4	0		4
Autres provisions pour risques	43	62			105
Provisions pour impôts	0				0
Provisions pour charges	0				0
Provisions pour attributions gratuites d'actions	0	0			0
Total provisions pour risques & charges	58	90	11	0	137

b /Les provisions pour dépréciations :

En milliers d'euros	Montant au 31/12/2022	Augmentat°	Diminut°	Autres variations	Au 31/12/2023
b) Provisions pour dépréciations :					
- Sur titre de participation	380	47			426
- Sur autres immobilisations financières	1 013	276	15		1 273
- Sur comptes clients (1)	1 711	407	1 525		593
- Sur stocks	132	76	117		90
- Sur comptes courants (1)	447	1 389			1 836
- Autres provisions pour dépréciations	0				0
Total provisions sur actif	3 684	2 194	1 658		4 219
TOTAL GENERAL (a+b)	3 743	2 284	1 669		4 356

(1) les dotations concernent les prêts, les créances clients et les comptes courants consentis aux filiales américaine, belge, et le Vietnam. La reprise de provisions sur comptes clients de 1 525 k€ a pour origine l'abandon de créance de la filiale américaine.

c/ Analyse des dotations inscrites au compte de résultat relatives aux provisions décrites ci-dessus:

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises
D'exploitation	565	1 654
Financières	1 715	15
Exceptionnelles	4	
Total	2 284	1 669

Titres mis en équivalence :

Montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-15 du CGI) : Néant

Note 6. L'endettement

En milliers d'euros	Montant au 31/12/2022	Augment°	Diminut°	Autres variations	Au 31/12/2023
DISPONIBILITES					
Actions destinées à être attribuées	65				65
Actions disponibles pour être distribuées	0				0
Instruments de trésorerie	421	213			633
Disponibilités	3 684		2 335		1 349
TOTAL I - DISPONIBILITES	4 170	213	2 335	0	2 048
DETTES FINANCIERES					
Emprunts auprès des établissements de crédit	908		293		615
Participation des salariés	0				0
Autres dettes financières (y compris découverts bancaires)	40		34		6
TOTAL II – DETTES FINANCIERES	948	0	327	0	621
ENDETTEMENT NET POSITIF	3 221	213	2 007	0	1 427

Les autres dettes financières correspondent aux dépôts reçus et aux intérêts courus sur emprunts.

Note 7. L'état des créances et des dettes par maturité

ETAT DES CREANCES (en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations (1)	2 070	1 003	1 067
Autres immobilisations financières	361	0	361
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux	694	307	387
Créances clients	2 354	2 354	
Avances et acomptes versés	5	5	
Fournisseurs avoirs à recevoir			
Personnel et comptes rattachés	16	16	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35	35	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	85	85	
Autres impôts taxes et versements assimilés	139	139	
Créances sur cession d'immobilisations			
Groupe et associés (2)	1 856	1 362	494
Débiteurs divers	23	23	
Produits à recevoir			
Charges constatées d'avance	92	92	
TOTAL	7 730	5 421	2 309

ETAT DES DETTES (en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES				
Emprunts et dettes auprès d'ets de crédit				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine	615	194	421	
Emprunts et dettes financ. diverses	6	0	5	
DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 299	1 299		
Personnel et comptes rattachés	241	241		
Sécurité sociale et autre. organismes sociaux	395	395		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	9	9		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	27	27		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes	81	81		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	333	333		
TOTAL	3 006	2 580	426	0

Note 8. Les engagements donnés/reçus

Les engagements donnés

Engagements donnés (en K€)	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements du crédit-bail mobilier	74
Engagements du crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et ass. (la Société est assurée pour départ en retraite)	
Autres engagements donnés	
TOTAL	74

Les engagements reçus

Engagements réciproques (En K€)	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	0
Contre garantie BPI France sur PGE	774
TOTAL	774

Engagements réciproques	MONTANT NEANT
TOTAL	0

Engagements relatifs aux emprunts bancaires d'Encres DUBUIT

Souscription d'un prêt finançant des besoins professionnels pour un montant de 600 k€. Ce prêt est destiné à financer des travaux d'aménagement et d'installation. Le contrat de prêt inclut une clause de garantie relative au nantissement du matériel concerné par le prêt.

Engagements de retraite

L'évaluation des engagements de versement des indemnités de retraite conventionnelles est fondée sur la méthode actuarielle. Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

Le taux d'actualisation : 3%

Le taux de rendement brut servi pour 2023 est de : 2,78 % (fonds placé sur des fonds euro) Age de départ retenu : 65 ans

Taux d'augmentation des salaires et taux d'inflation : 3,13 %

Mortalité : encres DUBUIT utilise la table d'espérance de vie INSEE 2018-2020

Turnover : une grille dégressive est établie en fonction de l'âge

En 2021, l'IFRIC a recommandé de modifier la façon de calculer les engagements de départ à la retraite pour les conventions dont les droits sont définis par tranche d'ancienneté : la convention de la Chimie applicable aux entités françaises du Groupe en fait partie. L'engagement retraite a été recalculé en ne prenant en compte que les droits acquis à la clôture de l'exercice.

Les engagements évalués à la date du 31 décembre 2023 (selon les recommandations IFRIC) s'élèvent à 459 k€ et sont couverts à hauteur de 249 k€ par une assurance.

Note 9. Le compte de résultat

A/ Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	France	Etranger	Total 2023	Total 2022
Ventes de produits finis	5 878	4 495	10 373	11 722
Ventes de marchandises	730	313	1 043	1 340
Produits des activités annexes	376	309	686	441
TOTAL	6 984	5 118	12 102	13 503

B/ Transfert de charges

Nature des transferts de charges (en milliers d'euros)	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
Transfert de charges d'exploitation	60	0
Remboursements assurance	0	0
Avantages en nature (1)	55	50
Refacturations charges pour tiers	122	46
TOTAL	235	96

(1) dont 22 K€ au titres des plans d'attribution d'actions gratuites

C/ Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (1)	1 093	1 640
Autres intérêts et produits assimilés	37	8
Reprises sur provisions et transfert de charges	15	99
Différences positives de change	44	51
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Total	1 190	1 799
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 715	34
Intérêts et charges assimilés	161	18
Différences négatives de change	38	28
Autres charges financières	0	0
Charges nettes sur cession de VMP		
Total	1 914	80
RESULTAT FINANCIER	-724	1 719
(1) dont dividendes reçus ou à recevoir des filiales	1 012	1 618
(1) dont intérêts des créances rattachées à des participations	81	22

Le résultat financier reprend les éléments principaux suivants :

- une dépréciation pour 276 k€ (dont 182 k€ pour des créances rattachées sur le Vietnam),
- une dépréciation sur les comptes courants de 1 389 k€ (dont 1 362 k€ pour le Vietnam),
- les dividendes reçus de notre filiale en Chine pour 812 k€,
- les dividendes reçus de notre filiale en Espagne pour 200 k€,
- les différences de change pour un solde net de plus 6 k€,
- une reprise de provision sur titres pour 3 k€.

D/ Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Prod except. sur opé. de gestion	3	34
Produits s/cession immo corporelles	26	13
Produits cession immo financières		
Reprises amortissements dérogatoires		
Transfert de charges	0	0
Reprises prov. Risq. Charg. Exceptionnelles		
Total I	29	46
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Pénalités et amendes fiscales	2	9
Subvention commerciale octroyée à la filiale canadienne		
Autres charges exceptionnelles	2	3
Val. comptable immob corporelles cédées	11	2
Val. comptable immob fi. cédées	0	80
Abandon de créances		
Mali sur achats/ventes titres Encres DUBUIT	1	1
Dot. Prov. Risque exceptionnelles	4	4
Total II	21	98
TOTAL GENERAL	8	-52

E/ Impôts sur les bénéfices

En milliers d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	-2 270	0	-2 270
+ Résultat exceptionnel	8	0	8
- Participation des salariés	0	0	0
- Crédit d'impôt recherche	88	0	88
- Autres crédits d'impôts	0	0	0
Résultat comptable	-2 174	0	-2 174

Allègement de la dette future d'impôt en base	Montant
Provisions réglementées	
Amortissements dérogatoires	8
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Autres (écart de conversion passif)	27
Total	35
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	
Provisions pour congés payés	
Participation des salariés	
C3S	
Prov. Pour dépréciation actions propres	0
Autres provisions (créances attachées + comptes courants)	0
Total	0
Amortissements réputés différés	0
Déficits reportables	0
Moins-values à long terme	0

Au 31 décembre 2023, les déficits reportables s'élèvent 1 513 k€.

Le crédit d'impôt recherche constaté dans les comptes au 31 décembre 2023 s'élève à 88 k€.

Note 10. Effectif au 31 décembre 2023

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	30	30
Agents de maîtrise et techniciens	16	16
Employés	26	27
TOTAL	72	73

Note 11 Rémunération brute des dirigeants

En milliers d'euros	Dans la société			Dans les sociétés contrôlées	
	Au titre du mandat	Autres rémunérations	Avantages en nature	Rémunérations	Avantages en nature
Membres du directoire	142	241	8		
Membres du Conseil de Surveillance	36				
Total	178	241	8	0	0

Aucun engagement n'a été contracté pour des pensions de retraite au profit des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Note 12 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture des comptes annuels et la date d'arrêtés des comptes par le Directoire et l'examen par le conseil de surveillance.

4. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

4.1 Observations sur l'exercice clos au 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

Convoqués en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et aux statuts, vous venez de prendre connaissance des rapports du Directoire et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Conformément à l'article L.225-68 du code de commerce nous portons à votre connaissance nos observations relatives au rapport du directoire et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur :

- Le rapport du Directoire

Le rapport du directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du conseil de surveillance.

- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Tels qu'ils vous ont été présentés, après avoir été audités par les commissaires aux comptes, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de surveillance. Le Conseil vous invite à approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023.

- Les projets de résolutions soumis à l'Assemblée

Le Conseil vous invite à approuver les résolutions soumises à l'Assemblée.

4.2 Le conseil de surveillance

4.2.1 Composition

M. Jean-Louis DUBUIT, président du Conseil de Surveillance depuis le 1^{er} avril 2010 à la suite de sa nomination pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance par le Conseil de surveillance du 26 mars 2010 et renouvelé par l'Assemblée générale du 8 juin 2022, pour une durée de six années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale tenue en 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Monsieur Pascal QUIRY, Vice-Président du Conseil de Surveillance, à la suite de sa nomination pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance par le Conseil de surveillance du 22 juin 2018 et nommé membre du Conseil de surveillance lors de l'Assemblée générale du 22 juin 2018 pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2024 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Monsieur Kha DINH, membre du Conseil de surveillance, nommé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2018 pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2024 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il est proposé le renouvellement des mandats de Monsieur Pascal QUIRY et de Monsieur Kha DINH en tant que membres du conseil de surveillance.

Il est également proposé d'examiner les candidatures au conseil de surveillance de :

- Monsieur François DUBUIT, de nationalité française, titulaire au 31 décembre 2023 de 21 410 actions de la société Encres DUBUIT.
- Monsieur Christophe DUBUIT, de nationalité française, titulaire au 31 décembre 2023 de 21 401 actions de la société Encres DUBUIT.

L'ensemble des membres du conseil sont de nationalité française. Les membres du Conseil de surveillance sont nommés pour une durée de six années.

4.2.2 Liste des mandats et des autres fonctions

Le tableau ci-après présente l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des membres de Conseil de surveillance de la société au cours de l'exercice 2023.

Nom, Prénom, dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Age au 31 déc. 2023	Date de première nomination	Date de dernier renouvellement	Date de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société du groupe	Mandats et/ou fonctions dans une autre société hors du groupe
DUBUIT Jean-Louis	Président du Conseil de Surveillance	80 ans	1 ^{er} avril 2010	AG 8 juin 2022	AG 2028	Néant	Président ENCRES DUBUIT Shanghai DUBUIT Benelux Dubuit of America Tintas DUBUIT	Gérant SCI DU CER SCI JFL SCI CFD Dubuit International Président TECA PRINT AG TECA PRINT France
QUIRY Pascal	Vice-Président du conseil de surveillance	61 ans	AG 22 juin 2018		AG 2024	Néant	Néant	Administrateur Green Invesment Partner PLC, Tabesto SAS Membre du conseil de surveillance de Encres DUBUIT SA Gérant SCI Quirites, Editions Fever Président Monestier Capital SAS Directeur général LSQR SAS, Quirites SAS, Formations en Finance SAS
DINH Kha	Membre du conseil de surveillance	52 ans	AG 22 juin 2018		AG 2024			

Les sociétés citées dans le tableau ci-dessus sont des sociétés non cotées.

4.3 Le Directoire au 31 décembre 2023

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination ou renouvellement	Date de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)
Chrystelle FERRARI	Président du Directoire Depuis le 01/09/2013 Et jusqu'au 01/12/2023	13/12/2012 CS 09/12/2016 CS 27/10/2020 (à effet 12/12/2020)	1/12/2023	Directeur administratif et financier Groupe Jusqu'au 31/12/2023	<u>Présidente</u> Dubuit Vietnam Inks
Alexandra TAULIN	Président du Directoire depuis le 05/12/2023	05/12/2023	12/12/2024		
Pierre BLAIX	Membre du Directoire	CS 09/12/2016 CS 27/10/2020 (à effet 12/12/2020)	12/12/2024	Directeur groupe stratégie développement	Néant
Yann HAMELIN	Membre du Directoire	CS 09/12/2016 CS 27/10/2020 (à effet 12/12/2020)	12/12/2024	Directeur de la recherche et développement	Néant

Il est précisé que M. Damien GOMBERT a été nommé en qualité de membre du Directoire par le conseil de surveillance du 22 février 2024. Son mandat prendra fin le 12 décembre 2024.

Mme Véronique GUGUEN a été nommé au Directoire le 25 avril 2024.

À la date d'établissement du présent rapport, le directoire est donc composé comme suit :

- Mme Alexandra TAULIN, Président du Directoire,
- M. Yann HAMELIN, membre du Directoire,
- M. Pierre BLAIX, membre du Directoire,
- M. Damien GOMBERT, membre du Directoire.
- Mme Véronique GUGUEN, membre du Directoire.

4.4 Le capital social

Capital social : le capital social s'élève à 1 256 400€, divisé en 3 141 000 actions de 0,40€ de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Capital potentiel : Il n'y a pas de plan de stock-options, ni de valeurs mobilières donnant accès au capital ni de plans d'actions gratuites en cours.

Attributions gratuites d'actions

L'Assemblée Générale du 28 juin 2021, dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire, a autorisé le Directoire à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le Directoire lors de sa réunion du 10 mars 2022, conformément à l'autorisation de l'Assemblée précitée a décidé l'attribution gratuite de 17 500 actions à deux membres du Directoire dont l'attribution définitive devrait intervenir le 31/12/2025 sous réserve du respect des conditions de performance et de présence et seront alors soumises à une obligation de conservation pendant une durée d'un an, soit jusqu'au 10 mars 2026 (Plan 2022-1 et 2022-2).

Au 31 décembre 2023, les conditions de performance ont été supposées réalisées pour MM. Blaix et Gombert.

Le conseil de surveillance a fixé à 30% des actions attribuées gratuitement, la quotité devant être conservée au nominatif par les dirigeants mandataires jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Plans d'attribution d'actions gratuites de la société Encres DUBUIT S.A.

Plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée Générale	Date d'attribution par le Directoire	Nombre d'actions	Date d'attribution définitive	Fin de la période de conservation
2022-1/2022-2	28/06/2021	10/03/2022	17 500	10/03/2025	10/03/2026

RECAPITULATIFS DES ANCIENS PLANS

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le directoire	Nombre d'actions attribuées	Nature des actions à attribuer : nouvelles ou existantes	Date de l'attribution effective*	Date d'expiration de la période de conservation	Valeur de l'action
Février 2007	30 juin 2006	1 ^{er} février 2007	41 000	Existantes	1 ^{er} février 2009	1 ^{er} février 2011	8,05 euros
Juillet 2008	21 mars 2008		20 000	Existantes	21 juillet 2010	21 juillet 2012	4,95 euros
Aout 2009	21 mars 2008		20 000	Existantes	31 juillet 2012	31 juillet 2014	4,50 euros
Aout 2016	27 novembre 2015	28 juillet 2016	10 500	Existantes	11 octobre 2018	aucune	3,40 euros
Plan 2019-1	22 juin 2019	08/10/2019	30 000	Existantes	31/12/2020	01/01/2022	3.73 euros
Plan 2019-2	22 juin 2019	08/10/2019	25 000	Existantes	31/01/2021	01/01/2022	3.73 euros

(*) sous- réserve de la réalisation des conditions d'attribution

Concernant les plans de « Juillet 2008 et Aout 2009 », il n'y a pas eu d'attribution définitive car les conditions de performances n'étaient pas remplies. Le plan d'aout 2016 a donné lieu à l'attribution des 10 500 actions.

Capital autorisé

Le tableau ci-après récapitule les délégations et autorisations en cours de validité au 31 décembre 2023 accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Directoire en matière d'augmentation de capital et fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations :

	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation ou de l'autorisation	Montant autorisé (en euros)	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2023	Montant résiduel au 31/12/2023 (en euros)
Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices	15/06/2023	14/08/2025	1 000 000	N/A	Néant	1 000 000
Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec maintien du DPS	15/06/2023	14/08/2025	1 000 000	N/A	Néant	1 000 000
Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public	15/06/2023	14/08/2025	1 000 000 (a)	N/A	Néant	1 000 000

Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec suppression du DPS par placement privé	15/06/2023	14/08/2025	600 000 (a) 20% du capital par an (montant nominal de l'augmentation de capital)	N/A	Néant	600 000 et 20 % du capital par an (montant nominal de l'augmentation de capital)
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	15/06/2023	04/08/2025	3% du capital lors de la décision d'augmentation de capital	N/A	Néant	3% du capital lors de la décision d'augmentation de capital
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions (et/ou d'achat d'actions)	08/06/2022	07/08/2025	3% du capital au jour de la première attribution	Néant	Néant	3% du capital au jour de la première attribution
Autorisation d'attribuer des actions gratuites	28/06/2021	27/08/2024	7 % du capital au jour de l'AG soit à titre indicatif 219 870 actions au jour de l'AG du 28/06/2021	N/A		6,44% du capital au jour de l'AG soit à titre indicatif 202 370 actions
Délégation en vue d'attribuer des BSA, BSAANE, BSAAR à une catégorie de personnes déterminée	15/06/2023	13/12/2024	150 000 €	N/A	Néant	150 000 €

Plafonds communs

**Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 18 juin 2021 dans sa douzième résolution, le Directoire a décidé, le 10 mars 2022, d'attribuer 17 500 actions gratuites et d'arrêter la liste des bénéficiaires et le règlement du plan d'attribution.*

4.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire ayant plus de 10% des droits de vote et une société contrôlée

Sur l'exercice 2023, il n'y a aucune convention nouvelle conclue entre un mandataire social ou un actionnaire ayant plus de 10% des droits de vote et une société contrôlée.

4.6 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement 596/2014, de l'article 2 du règlement délégué 2016/1052 et de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 13 juin 2024 et présente les caractéristiques suivantes :

Titres concernés : actions ordinaires

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du nombre d'actions composant le capital social au jour de la présente Assemblée, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

Prix maximum d'achat : 8 euros par action.

Montant maximal du programme : 2 512 800 euros.

Modalités des rachats : Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable

Objectifs : Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ENCRE DUBUIT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe (en ce compris les groupements d'intérêt économique et sociétés liées) ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe (en ce compris les groupements d'intérêt économique et sociétés liées),
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par l'assemblée générale extraordinaire.

Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 14 juin 2023, soit jusqu'au 13 décembre 2024.

5. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

5.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

À l'assemblée générale de la société ENCRE DUBUIT

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENCRE DUBUIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Votre Société a procédé, comme défini par la note 8 « Immeuble de placement » à la comparaison de la juste valeur et de la valeur comptable des deux immeubles brésiliens. Nous nous sommes assurés que les valeurs nettes comptables des actifs n'étaient pas supérieures aux valeurs des rapports des expertises immobilières.
- Votre Société effectue au moins une fois par an, un test de perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations à durée de vie indéfinie conformément aux dispositions de la norme IAS 36, selon les modalités prévues à la note 9 « Immobilisations Incorporelles » de l'annexe sous la rubrique « Suivi des actifs (IAS 36) ». Nous avons examiné les modalités de calcul de ces tests, et leur caractère raisonnable.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous tenons à vous signaler que les comptes consolidés de la société Encres Dubuit ont été arrêtés par le Directoire à une date postérieure au délai légal des 3 mois de la clôture de l'exercice.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Vincennes et Courbevoie, le 3 mai 2024

Les Commissaires aux comptes

SEC 3
représentée par :

Jean-Philippe HOREN

B&A AUDIT
représentée par :

Nathalie BOLLET-FLAMAND

5.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la Société ENCREs DUBUIT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENCREs DUBUIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

COMME IL EST MENTIONNÉ DANS LA NOTE 3-2-2 DE L'ANNEXE SOUS LES RUBRIQUES « IMMOBILISATIONS INCORPORELLES » ET « IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES », VOTRE SOCIÉTÉ CONSTITUE DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DES TITRES DE PARTICIPATION LORSQUE LA VALEUR D'INVENTAIRE EST INFÉRIEURE À LA VALEUR COMPTABLE. NOUS AVONS EXAMINÉ LE CARACTÈRE RAISONNABLE DES ESTIMATIONS RETENUES POUR ÉVALUER LA VALEUR D'INVENTAIRE DES ACTIFS INCORPORELS ET FINANCIERS DÉTENUS PAR VOTRE SOCIÉTÉ.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

NOUS TENONS A VOUS SIGNALER QUE LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ENCREES DUBUIT ONT ETE ARRETES PAR LE DIRECTOIRE A UNE DATE POSTERIEURE AU DELAI LEGAL DES 3 MOIS DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes et Courbevoie, le 3 mai 2024

Les Commissaires aux comptes

SEC3
Représentée par :

Jean-Philippe HOREN

B&A AUDIT
Représentée par :

Nathalie BOLLET-FLAMAND

5.3 Rapport spécial sur les conventions réglementées

À l'assemblée générale de la société ENCREs DUBUIT

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I- CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1.1 CONVENTIONS AUTORISEES ET CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

II- CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

2.1 CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE.

En application de l'article R.225-57 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1.1 Contrat de location avec la Sci CFD

Mandataire concerné : Monsieur Jean-Louis DUBUIT

Nature et objet de la convention :

Bail commercial signé avec la Sci CFD pour les locaux de Chassieu d'une superficie de 446 m2 destinés à la l'activité de tension des écrans de sérigraphie. Au titre de l'exercice 2023, le montant pris en charge s'est élevé à la somme de 48 K€ au titre des loyers et 3 K€ pour la taxe foncière.

2.1.2 Contrat de location avec la Sci JFL

Mandataire concerné : Monsieur Jean-Louis DUBUIT

Nature et objet de la convention :

Bail commercial signé avec la Sci JFL pour les locaux de Lille d'une superficie de 358 m2 destinés à l'activité de tension des écrans de sérigraphie

Au titre de l'exercice 2023, le montant pris en charge s'est élevé à la somme de 52 K€ au titre des loyers, 3 K€ de charges locatives et 6 K€ de taxe foncière.

2.1.3 Convention conclue avec la Sci Dubuit

Mandataire concerné : Monsieur Jean-Louis DUBUIT

Nature et objet de la convention :

Bail commercial avec la société Sci Dubuit pour le local d'une surface de 27 m2 situé au 10/12 rue du Ballon à Noisy Le Grand, en remplacement du précédent bail signé avec la Sas Machines Dubuit, dans le cadre de l'hébergement de la partie tensions écrans, à défaut de place et pour des raisons de proximité vis-à-vis de votre siège social.

Le montant du loyer pris en charge au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 12 K€, les charges locatives à 1K€.

2.1.4 Conventions conclues avec la Sarl Dubuit International

Mandataire concerné : Monsieur Jean-Louis DUBUIT

Nature et objet des conventions :

Location d'un bureau à Mitry prenant effet le 1er Janvier 1996 au profit de la Sarl Dubuit International.

Le montant du loyer pris en produit au 31 décembre 2023 s'est élevé à 3 K€.

Contrat de prestations administratives et comptables concernant l'assistance aux travaux de consolidation et contrôle de gestion avec la société Dubuit International sur l'exercice 2023 facturé avec une marge de 5%, ayant cessé au 30 septembre 2023.

Au titre de l'exercice 2023, le montant pris en charge s'est élevé à la somme de 80 K€.

Contrat de prestations administratives et comptables conclu avec la société Dubuit International pour la refacturation d'un salarié de la société Encres Dubuit.

Le montant de la refacturation pris en produit au 31 décembre 2023 s'est élevé à la somme de 5 K€.

Signature d'une convention de trésorerie avec la société Dubuit International dans un souci de rationalisation et d'optimisation de la trésorerie. Les sommes mises à disposition sont rémunérées au taux Euribor 6 mois au 1^{er} décembre 2015 augmenté de 1%, renouvelable par tacite reconduction tous les 3 ans, offrant ainsi des conditions plus avantageuses que celles du marché bancaire.

Au titre de l'exercice 2023, aucune avance n'a été réalisée dans le cadre de cette convention.

Fait à Vincennes et Courbevoie, le 3 mai 2024

Les Commissaires aux comptes

SEC3

Représentée par :

Jean-Philippe HOREN

B&A AUDIT

Représentée par :

Nathalie BOLLET-FLAMAND

ENCRES DUBUIT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social : 1 rue Isaac Newton

ZI Mitry Compans

77290 MITRY MORY

www.encresdubuit.com